La Relève

Journal hebdomadaire indépendant | membre de hebdos QUÉBEC

L'hebdo de Boucherville
Parcours du Cerf/Bellerive/Collectivité Nouvelle

450.641.4844 www.lareleve.qc.ca

Le mardi 18 décembre 2018
Volume 32 Édition 51

2 éditions : 72 pages
59 000 exemplaires



Crédit photo: Carmen Poirier

Veuillez prendre note que le journal La Relève sera fermé du 19 décembre au 2 janvier inclusivement.

Par conséquent, il n'y aura pas d'édition durant la période des fêtes.

La traditionnelle revue des événements marquants de la dernière année sera publiée en deux temps, dans les parutions du 8 et du 15 janvier.

Meilleurs souhaits pour Noël et la nouvelle année!

Joyeuses Fêtes

Santé et Bonheur!

RESTAURANTS casa GRECQUE apportez votre vin

OUVERT
LE 24, 25, 31 DÉC.
ET 1 JANVIER
(CONTACTEZ-NOUS POUR CONNAITRE LES HEURES)
Pour consulter nos offres et rabais
www.casagrecque.ca
450 449-2249
690, DE MONTBRUN, BOUCHERVILLE

Réservez maintenant pour vos Partys des fêtes

51046

Le Petit Québec

LE HOT-DOG VAPEUR
Bon appétit!
59¢

344, DE LA MARINE, VARENNES 450.985.5559

51007

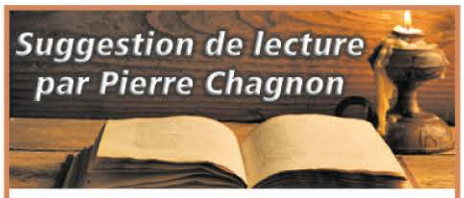
Julie Anne Gagnon et Chantal Ferland
535, Place Samuel-de-Champlain
Boucherville •450 641-1111
Proxim

HORAIRE DES FÊTES

24 et 31 décembre :	9 h à 17 h
25 décembre et 1 janvier :	Fermé
26 décembre et 2 janvier :	12 h à 17 h
27 au 30 décembre :	Heures habituelles

De toute l'équipe : Joyeuses Fêtes, santé, succès et prospérité!

51102



Le temps des seigneurs, par Dan Bigras

« Essaie, prends-le, tu vas voir, te connaissant tu vas sûrement aimer », me disait-on, et je répondais poliment : « non merci ». Des romans Arlequin où un gars qui chante en camisole, ce n'est pas ma tasse de thé. Ce n'est pas dans ma palette de couleurs. Imaginez, je porte une cravate sept jours par semaine et pour rire, on m'a déjà photographié avec une cravate dans une piscine. Alors, ce n'est vraiment, mais vraiment pas mon style. Bon, on a insisté, on m'a traité de tous les noms, et puis j'ai cédé. J'ai donc réservé ce livre à la bibliothèque de Boucherville.

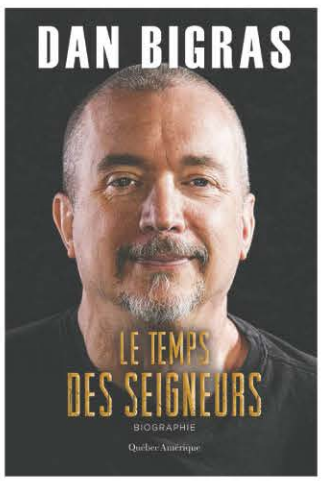
Les 50 ou 75 premières pages, je lisais à reculons. Des pages et des pages de jurons, des pages et des pages de références scatologiques. Et puis sans compter le langage slang, le langage de la rue écrit au son, ce qui, pour moi, est franchement déplaisant. Et puis finalement, l'apothéose, le déclic s'est fait. C'est un excellent livre. Réservez-le maintenant pour le lire dans quelques mois, car si vous le faites aujourd'hui, vous serez la 22e personne en attente au moment d'écrire ces lignes.

Dan Bigras, bon il s'appelle Daniel, moi qui n'affecte pas l'apocope et pas davantage l'aphérèse, je vais faire avec ça. Dan Bigras est un être extrêmement intelligent avec peu d'études. Exactement, le contraire de moi. Il est doué d'une grande sensibilité et d'une énorme générosité, plus grosse que la terre. Cette fois, je ne fais pas de comparaison avec moi. En passant, j'ai fait affaire avec Yvon Deschamps alors au faîte de sa carrière, et sa très très grande générosité m'avait ému. Il n'en a jamais fait étalage.

Dan Bigras a un grand sens de l'humour. C'est un gros matou doux, dégriffé. Sans doute sous des airs de brute, de motard, je suis certain qu'il doit constamment se retenir pour ne pas trop pleurer. Il nous donne des leçons de la vie comme ce n'est pas possible.

« Dans un combat, si tu perds en donnant tout, tu n'as pas perdu, mais si tu gagnes en trichant, tu n'as pas gagné. Pire, tu t'es enseigné à toi-même que tu n'étais pas assez bon pour gagner. » Vlan!

« On se construit chacun avec nos moyens, et les silences sont des notes aussi. » RE VLAN!



Récupérer, partager, nourrir

La pauvreté n'est pas un choix de vie

Lettre ouverte

La pauvreté n'est pas un choix de vie. Il y a toutes sortes de situations difficiles, temporaires ou permanentes, qui peuvent fragiliser les gens et les mettre en situation de vulnérabilité. Que ce soit le deuil d'un proche, une séparation, une perte d'emploi, un accident, une maladie chronique, un problème de santé mentale ou le vieillissement; personne n'est à l'abri. Nous sommes tous plus proches que l'on pense d'une personne qui vit de l'insécurité alimentaire…

Pour avoir des communautés en santé, la nourriture est un besoin fondamental. Chez Moisson RiveSud, nous croyons fermement que lorsqu'on aide à nourrir les gens, cela permet d'alléger leur esprit et d'alimenter leur corps afin que ces personnes soient en mesure d'accomplir leurs petits et grands succès quotidiens. Veiller à ce que tous mangent à leur faim est un devoir collectif. Nous devons innover pour renforcer le filet de sécurité alimentaire partout au Québec et nous assurer que tous les Montérégiens aient accès, en tout temps, à suffisamment d'aliments sains et variés pour se nourrir adéquatement.

C'est ce que nous pouvons réaliser, au sein du réseau des Banques alimentaires du Québec, grâce au Programme de récupération en supermarchés (PRS), avec la complicité de nos collaborateurs des premiers jours, les marchands des grandes bannières de l'alimentation. C'est pourquoi Moisson RiveSud est fière de vous annoncer que Les Banques alimentaires du Québec, de concert avec les Moissons et ses membres Associés, lanceront en 2019 une campagne majeure fédérée qui s'échelonnera sur une période de cinq ans pour soutenir, contribuer, et assurer le déploiement du PRS. Pour aller plus loin, nous avons la chance de pouvoir compter sur l'engagement de trois exceptionnels coprésidents, qui mobiliseront pour la cause le milieu des affaires : Eric R. La Flèche, président et chef de la direction de METRO; Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction de la SAQ; Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale.

Afin de répondre équitablement à tous les Québécois où qu'ils soient sur le territoire, nous avons besoin de récolter la somme de 15 millions de dollars. Moisson RiveSud et le réseau des Banques alimentaires du Québec auquel nous appartenons fournissent trois repas pour chaque dollar amassé : imaginez ce que nous pourrions faire avec 15 millions de dollars!

À ce jour, 370 magasins offrent un approvisionnement hebdomadaire régulier dans toutes les régions du Québec. À terme, ce sont annuellement 8,5 millions de kilogrammes de denrées dans 645 magasins qui seront récupérés. Cela représente une économie de 7 500 tonnes eqCO_2, soit l'équivalent du retrait annuel de 1600 voitures de nos routes. Le PRS permet d'offrir une meilleure réponse aux personnes fragilisées pour les accompagner dans ces moments difficiles et les aider à trouver de l'espoir. Lorsque les corporations et le milieu communautaire décident de s'allier, ils amplifient leurs forces ; et dans ce cas-ci, chaque jour, ils créent de véritables petits miracles!

Dany Hétu, directeur général
Moisson Rive-Sud



Budget de 115 M$ à Boucherville

Gel des taxes résidentielles maintenu en 2019

Daniel *Hart*

Pour la sixième fois en sept ans, le conseil municipal de Boucherville a décrété un gel de la taxation résidentielle, lors du dépôt du budget 2019 de la Ville la semaine dernière. Ce budget équilibré s'élève à 115 M$, en hausse de 695 000 $, soit 0,6 %. Quant aux propriétés des secteurs commercial et industriel, elles sont soumises à une augmentation de 1,7 %.

Le nouveau rôle d'évaluation foncière effectif pour les trois prochaines années aura des répercussions chez une partie des contribuables. Bien que la Ville de Boucherville ait ajusté son taux de base de la taxation résidentielle à la baisse, passant de 0,6241 $ par tranche de 100 $ à 0,5911 $, l'incidence du rôle d'évaluation sur le compte de taxes se répercute en fonction de l'augmentation de la valeur d'une propriété par rapport à la maison unifamiliale résidentielle moyenne estimée à 427 000 $; celle-ci a connu un bond de 5,6 %.

En clair, pour ce qui est de la maison unifamiliale, 52 % des propriétaires verront leur compte de taxes identique à celui de 2018 ou plus bas. Les autres auront un ajustement à la hausse. Quant aux 3400 unités d'habitation en condominium, leur valeur au rôle d'évaluation n'a augmenté en moyenne que de 3,6 %, ce qui signifie que 70 % des propriétés de ce type connaissent une baisse de leur compte de taxes foncières.



Le groupe de travail sur les ressources financières, les ressources humaines et les ressources informationnelles de la Ville est composé du conseiller municipal Raouf Absi, du maire Jean Martel et de la conseillère municipale Lise Roy.

Autre complément d'information, la tarification pour l'eau et l'enlèvement des ordures, y compris le recyclage, demeure identique à celle de 2018 : 215 $ pour la première et 241 $ pour la seconde.

Le conseil municipal estime que la réduction de la dette des dernières années, le maintien du pacte fiscal et du Règlement sur le partage des dépenses mixtes de l'agglomération de Longueuil, des ajouts importants au rôle d'évaluation foncière et une gestion rigoureuse des deniers publics ont contribué au maintien du gel de la taxe résidentielle en 2019.

Dépenses

Au chapitre des dépenses, la Ville prévoit verser l'an prochain près de 64 M$ en responsabilités locales en plus de 51 M$ en quotes-parts à la CMM et à l'agglomération de Longueuil. Parmi les projets inscrits au programme triennal d'immobilisations pour l'année à venir figure une somme de 6,1 M$. Ce montant s'appliquera à la réfection de rues, au resurfaçage et à l'entretien. La rue Auguste-Lacaille sera refaite, ce qui inclut la réfection des conduites d'eau potable, des égouts sanitaire et pluvial de même que la structure de la chaussée, l'asphalte et l'éclairage pour un total de 1,5 M$. La Ville injecte également 4,5 M$ dans le resurfaçage de rues et 100 000 $ dans la réparation de fissures de trottoirs.

La municipalité compte aussi acquérir un terrain dans la zone industrielle qu'elle entend transformer en site de dépôt pour les neiges usées. Cette acquisition s'élève à 3,8 M$. La préparation des plans et devis en vue de la construction du futur centre multisports requiert un investissement de 1,2 M$. D'autres sommes serviront à améliorer le réseau de transport en commun, à continuer l'installation d'un écran antibruit sur la route 132, à acheter des bacs pour l'implantation de la collecte des matières organiques, à la réfection du viaduc de Montarville et à l'acquisition de milieux naturels.

Dette

La dette à long terme non subventionnée de la Ville se chiffrera à 88 M$ au 31 décembre prochain. Elle connaîtra une diminution de 500 000 $ par rapport à la même date l'année dernière.





L'organisme remet 500 000 $ à huit organismes

Le *Centre des générations de Boucherville* joue au père Noël

Diane Lapointe

C'est le temps des Fêtes et le Centre des générations de Boucherville (CGB) a joué au père Noël. Lors de son souper de Noël le 6 décembre dernier, les membres du conseil d'administration de l'organisme ont pris tout le monde par surprise en distribuant une somme de 500 000 $ à huit organismes communautaires qui se distinguent par leurs services offerts aux résidents de la région de Boucherville.

L'émotion était palpable dans la salle lorsque les bénévoles et les représentants d'organismes ont assisté à cette pluie d'aides financières.

Les dons

La rondelette somme de 250 000 $ a été remise à la Maison du bénévolat de Boucherville. Celle-ci, rappelons-le, sera établie dans l'ancienne école Marguerite-Bourgeoys acquise par la Ville de Boucherville. Elle accueillera plusieurs organismes communautaires, dont entre autres le Centre d'action bénévole de Boucherville (CAB), le Comité d'entraide de Boucherville, les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb. Les autres organismes bénéficiaires sont les suivants :

CABB : 40 000 $
CEB : 40 000 $
Centre Aux Quatre Poches : 40 000 $
Fondation Jeanne-Crevier : 40 000 $
Fondation Source Bleue : 30 000 $
Fondation Les Amis de la Casa : 30 000 $
Maison des jeunes de Boucherville : 30 000 $

Et ce n'est pas fini!

Ces dons surprises proviennent de l'argent accumulé depuis trois ans par le Centre des générations qui projetait acheter l'école Marguerite-Bourgeoys pour la transformer en Maison du bénévolat. Puisque ce projet d'acquisition a été abandonné par le CGB (c'est la Ville de Boucherville qui s'en est portée acquéreur), ces sommes économisées sont redonnées à la société.

Cela n'empêchera pas le CGB de distribuer d'autres dons au début du mois de février 2019, comme il le fait chaque année. « Nous allons remettre encore quelque 200 000 $ à des organismes de Boucherville au début de l'année prochaine », confirme Chantal Thiboutot, secrétaire du CGB.



La remise du chèque de 250 000 $. Roger Maisonneuve, directeur général de la Ville de Boucherville, Anne Bérubé, conseillère municipale, Pascal Rathé, vice-président du CGB, Lionel Baron, président du CGB, Michel Loignon, président du conseil d'administration du CABB, et le maire Jean Martel.



Un don de 40 000 $ a été remis au Centre d'action bénévole de Boucherville.

Un hommage à Ronald Beaupré

Afin de souligner son engagement auprès de l'organisme, les bénévoles du Centre des générations ont rendu un vibrant hommage à Ronald Beaupré. « M. Beaupré est l'un des membres fondateurs du CEB, et est membre du conseil d'administration. Au cours des années, il a été témoin de plusieurs projets au sein de l'organisme : les jardins collectifs pour les familles, les cours d'informatique intergénérationnels, le soutien psychologique aux enfants de parents séparés, le Grenier des aubaines, etc. »

Aujourd'hui âgé de 91 ans, M. Beaupré fait toujours du bénévolat. Depuis l'âge de 15 ans, il s'est impliqué dans plusieurs organismes de la région, notamment le CEB, mais aussi la Fondation des amis de la CASA, le Club Richelieu de Boucherville, le Centre de réadaptation de la Montérégie, aujourd'hui connu sous le nom Le Virage, a également agi à titre de marguillier à la paroisse Saint-Louis. Il a été directeur général de la Ville de Boucherville de 1965 à 1991.



Un hommage a été rendu à Ronald Beaupré, un des membres fondateurs du Centre des générations et membre du conseil d'administration.

BLOC Québécois

«JE VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES EN FAMILLE ET ENTRE AMIS! MES MEILLEURS VOEUX DE BONHEUR, PROSPÉRITÉ ET SANTÉ!»

Xavier Barsalou-Duval
Député de Pierre-Boucher — Les Patriotes — Verchères



Bureau de circonscription
1625, boulevard Lionel-Boulet
bureau 202
Varennes (Québec), J3X 1P7
Téléphone : 450-652-4442
Télécopieur : 450-652-4447
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca

51049

MOI, J'ACHÈTE À BOUCHERVILLE



Ils ont gagné LEURS achats...



Manon Tessier et fils chez Metro Messier sur Fort St-Louis. 85$ d'épicerie!

Une **famille de 5 sœurs** qui célébraient la fête de deux d'entre elles et la fête de Noël! Une belle facture de 130$ ramassée par LP chez Restaurants Giorgio!

Un retour à Boucherville après 25 ans d'exil, ça vaut un magnifique bouquet de 90,34$ pour **Lorraine Signorie** de chez Des Fleurs et des Choses!

Stephanie Giroux et Mathieu Trottier 95$ chacun chez M/2 Boutiques!

Surveillez L.P., **le prochain gagnant pourrait être vous!**

agab Association des gens d'affaires de Boucherville
Boucherville
TVRS Votre télévision sur la Rive-Sud
AGAB.NET

51058

CENTRE des GÉNÉRATIONS DE BOUCHERVILLE
La clé... se donner la main!

Le Centre des générations est un organisme de bienfaisance dont l'activité principale est l'exploitation de la boutique Grenier des aubaines. Ce magasin d'économie sociale géré par des bénévoles vend à prix modique des meubles, des électroménagers, des vêtements et des articles de maison offerts par la population. Les profits générés par ces ventes sont redistribués aux organismes communautaires et caritatifs de Boucherville et de la région.

Écologie • Économie • Philanthropie
GRENIER des AUBAINES



Le Comité d'entraide de Boucherville a également reçu un don de 40 000$.



Le Centre de répit-dépannage Aux Quatre Poches s'est vu remettre 40 000$.



La Fondation Jeanne-Crevier faisait partie des récipiendaires d'un chèque de 40 000$.



Un don de 30 000$ a été attribué à la Fondation Source Bleue.



La Fondation Les Amis de la Casa a reçu un don de 30 000$.



La Maison des jeunes de Boucherville s'est vu octroyer un chèque de 30 000$.



Un Noël d'antan comme dans le bon vieux temps!

Daniel Hart

Le son des grelots attachés aux chevaux qui tirent les carrioles dans les rues entourant la Place de l'église a donné le ton au Noël d'antan le 9 décembre dernier. Cette fête familiale fait particulièrement le bonheur des tout-petits et des écoliers, car elle annonce le début du temps des fêtes. Cette année, puisque l'hiver s'est installé tôt, l'ambiance était tout à fait propice pour les activités extérieures. D'ailleurs, la participation populaire était au rendez-vous. Des centaines de personnes se sont amusées aux diverses activités qui leur étaient proposées dans le Vieux-Boucherville.

La salle paroissiale Sainte-Famille aura été l'un des pôles d'attraction de ce Noël d'antan. Les jeunes avaient l'occasion d'y rencontrer la mascotte Mouffie ou de casser la croûte. Le chanteur André Thériault, s'accompagnant à la guitare, a diverti l'assistance avec un répertoire approprié pour le temps des fêtes. Tout le monde partageait le plaisir de se retrouver ensemble.

À l'extérieur, sur le site, les jeux d'adresse ont attiré les enfants : lancers de balles sur des boîtes de conserve, tables de mississipi, sciage de billots avec des grandes scies manuelles pour ne citer que quelques exemples. Plus près du centre Mgr-Poissant, d'autres jouaient ou hockey pendant que des bambins dévalaient sur une butte. Comme le vent du fleuve s'est mêlé de la partie, il valait mieux être chaudement vêtu pour être confortable. Les kiosques de chocolat chaud et de soupe aux pois étaient courus dans les circonstances. La journée a connu un grand succès!



Le chanteur André Thériault a diverti l'assistance avec un répertoire approprié pour le temps des fêtes.



Clin d'œil au passé, la messe qui s'est tenue le dimanche 9 décembre dernier a été célébrée comme elle l'était à l'époque précédant la réforme liturgique de Vatican II. Le prêtre Jean-Pierre Camerlain était vêtu de son vêtement d'apparat de l'époque. Pour l'occasion, les textes bibliques ont été lus en latin.











Parmi les jeux d'adresse courus, le lancer de balles sur des boîtes de conserve.



Les tours de carriole, un incontournable du Noël d'antan.



Les enfants ont eu l'occasion de rencontrer la mascotte Mouffie à la salle paroissiale.



Jouer au hockey fait partie de la tradition.



Les enfants ont eu du plaisir à se mesurer au sciage de billot.



Le sciage de billots avec des grandes scies manuelles a amusé petits et grands.



La Relève
Le journal hebdomadaire de Boucherville / Longueuil Est

L'équipe du journal souhaite de joyeuses fêtes à tous les lecteurs!

Nos deux éditions sont disponibles en ligne à : lareleve.qc.ca

La Relève
L'hebdo de la MRC de Marguerite-D'Youville

51050

La Ville de Boucherville remet 27 contributions à des organismes

Daniel *Hart*

À la suite de la dernière consultation budgétaire, la Ville de Boucherville a choisi d'accorder 27 contributions financières à des organismes pour l'année 2019. Celles-ci totalisent 332 000 $. Depuis quelques années, le conseil municipal réserve une enveloppe budgétaire pour soutenir divers projets qui lui sont soumis. Ces demandes d'aide financière varient de 500 $ à 40 000 $. La liste des récipiendaires a été déposée lors de la dernière séance du conseil.





Le Club de gymnastique les Réflexes recevra 25 000$ pour l'achat d'équipements.

LISTE

Club de soccer de Boucherville : location de plateaux intérieurs de terrains synthétiques, 30 000 $.
Festival Octenbulle de Boucherville : fête urbaine, 30 000 $.
Festival Classica : concert de Berlioz aux Bee Gees, 20 000 $.
Légion royale canadienne : soutien de la fête du Canada, 15 000 $.
Club de tennis de table : achats d'équipements pour événements annuels du club, 6 000 $.
Club de gymnastique les Réflexes : achat d'équipements, 25 000 $.
Club Lions de Boucherville : événement et publicité, 2 500 $.
Anciens employés de la Ville : financement d'activités, 1 100 $.
Petits chanteurs de Boucherville : enregistrement d'un CD (legs à la Ville), 1 000 $.
AGAB : campagne d'achat local, 20 000 $.
AGAB : Gala Reconnaissance Aimé-Racicot, 5000 $.
AGAB : Création d'un répertoire d'entreprises bouchervilloises, 5 000 $.
Centre d'action bénévole : Ponts de l'entraide, 17 000 $.
Association québécoise du Goûte-Boudin de Boucherville : soutien au démarrage d'activités, 1 000 $.
Club des astronomes amateurs : diffusion de connaissances astronomiques, 2 000 $.
Fabrique de la paroisse Saint-Louis : installation d'un compteur d'eau au centre communautaire, 2 000 $.
Club de judo de Boucherville : projet du dojo Marcel-Bourelly, 10 000 $.
École de danse de Boucherville : 30e anniversaire d'existence, 3 000 $.
Comité d'entraide de Boucherville : location d'un local et d'un entrepôt, 8 400 $.
Création Ciné-Vidéo : festival de courts-métrages, 5 000 $.
La Grande gourmandise : festival et fonds jeune, 40 000 $.
Club de natation : soutien dans le développement d'une stratégie et d'outils de communication, 25 000 $.
L'Atelier des arts visuels : exposition annuelle, 500 $.
CJE Marguerite-d'Youville : exposition Vocation en art, 1 500 $.
Organisation du baseball mineur : renouvellement d'équipements, 10 000 $.
Société de développement commercial du centre urbain de Boucherville : soutien à des activités, 20 000 $.
Festival Classica : Concert Messie de Haendel, 17 000 $.





Deuxième président de l'Assemblée nationale du Québec ayant exercé le plus long mandat

Jacques Chagnon, une carrière politique exceptionnelle de 33 ans

François Laramée

Lorsque le député de la CAQ François Paradis est monté, le 27 novembre dernier, sur le siège du président de l'Assemblée nationale du Québec, il marquait aussi la fin d'un règne de presque huit ans; celui du président Jacques Chagnon, député de la circonscription de Westmount–Saint-Louis depuis 33 ans et Bouchervillois depuis toujours.

M. Chagnon a été élu pour la première fois en 1985, puis réélu sans interruption à neuf reprises. Il a occupé les postes stratégiques de ministre de l'Éducation du Québec et de ministre de la Sécurité publique. Cependant, sa carrière politique fut surtout marquée par les huit dernières années alors qu'il était président de l'Assemblée nationale.



Jacques Chagnon a été président de l'Assemblée nationale de 2011 à 2018.
(Mention de source: Heidi Hollinger)

« Lorsque je suis arrivé en poste, il y avait une atmosphère de combat et un manque de respect de l'Institution. Je crois avoir contribué à élever les débats et à assainir le climat en réunissant les principaux leaders des différents partis. J'ai fait en sorte que les gens se parlent, se connaissent mieux et se respectent plus. La qualité des débats s'est rapidement élevée et l'Assemblée a pu retrouver un nécessaire décorum. Au cours de mes années à la présidence, j'ai également investi beaucoup de temps et d'énergie pour construire un véritable réseau international pour le Québec. Je préside, depuis deux ans, l'Association des parlementaires de la Francophonie de toute la planète. J'ai fait plusieurs missions pour tisser des liens partout. Nous sommes, aujourd'hui, mieux positionnés et mieux compris sur l'échiquier politique mondial. Le Québec est un acteur d'influence reconnu, et nous avons nos entrées partout. Je pense que cette percée et ce positionnement pourront bien servir le Québec et les membres de son parlement au cours des prochaines années », mentionne Jacques Chagnon.

« L'an prochain, l'Assemblée nationale pourra inaugurer un nouveau pavillon d'accueil et de nouvelles salles. Des travaux de plus de 62 millions de dollars qui auront été réalisés sans demande supplémentaire de crédit, et sans emprunt, grâce aux économies dans le budget d'opération. En ce sens, j'aurai contribué à moderniser non seulement l'Institution, mais le lieu également, car ce sont les travaux les plus importants depuis la construction du parlement en 1884 », ajoute-t-il.

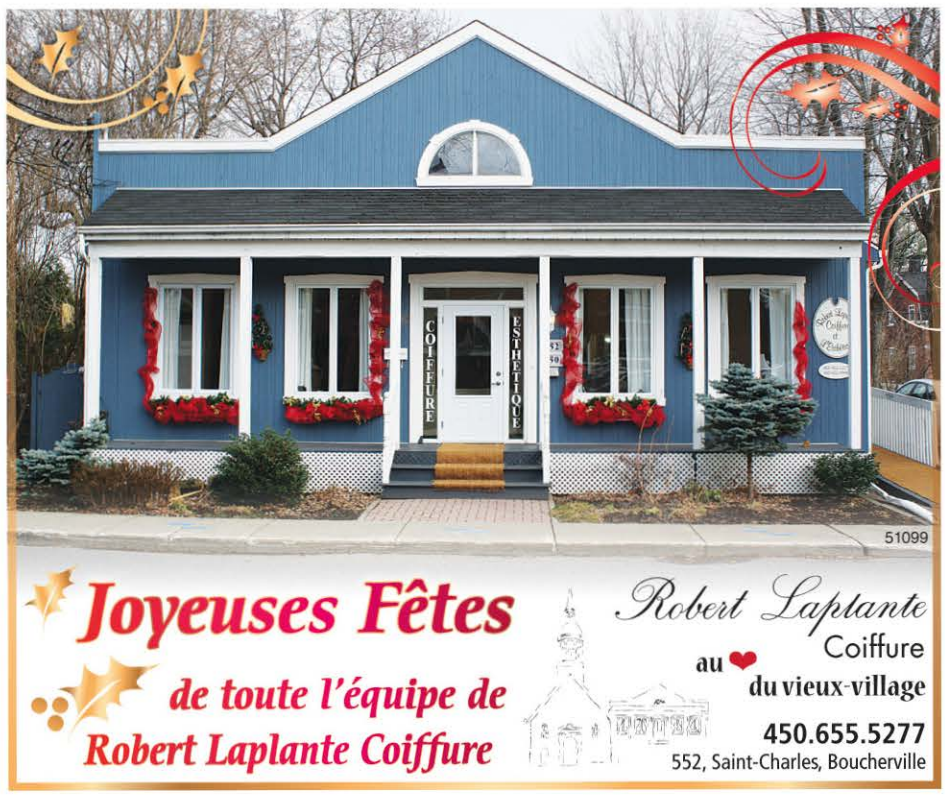
« Oui je suis fier du travail accompli comme président de l'Assemblée nationale. J'ai aimé servir à ce niveau, ce qui ne m'a pas empêché de jouer le rôle premier, celui qui m'a permis d'occuper tous ces postes, soit le rôle de député. Encore là, le mot « servir » m'a guidé durant 33 ans, et j'ai toujours tenté d'améliorer la qualité de vie des citoyens de ma circonscription du centre-ville. Il faut parfois être patient pour faire construire deux nouveaux hôpitaux universitaires, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et le Centre universitaire de santé McGill (CUSUM); et améliorer l'offre des universités au centre-ville en contribuant à faire construire de nouveaux pavillons. De plus, en 2019, deux nouvelles écoles primaires verront le jour au centre-ville. J'ai piloté ce dossier depuis plus de 10 ans, mais nous y voilà. Idem pour un hôpital pour la communauté chinoise. Nous y sommes parvenus ensemble, pour une meilleure qualité de vie », souligne M. Chagnon.

« Enfin, j'ai aussi tenté de faire bénéficier Boucherville de ma présence à l'Assemblée nationale. À maintes reprises, je suis intervenu auprès de plusieurs collègues pour faire avancer des dossiers qui tenaient à cœur aux Bouchervillois et à leurs dirigeants. Encore l'an dernier, j'ai donné un coup de pouce à l'organisation des Fêtes du 350e en "prêtant" la statue de Pierre Boucher qui se trouve dans l'une des alcôves de l'Assemblée nationale, pour que Boucherville en ait une réplique identique. Au cours de toutes ces années, je n'ai jamais oublié mes racines qui, encore aujourd'hui, sont ici à Boucherville.

Je quitte la vie politique active avec le sentiment du devoir accompli, ce n'est pas un cliché. De retour à la vie 'normale', je me suis acheté un nouveau téléphone et une voiture. J'aurai plus du temps pour aller voir des expositions, pour aller pêcher, pour chasser et jouer au golf, et pour avoir un regard un peu plus détaché de la vie politique que celle qui m'a animé au cours des trois et même quatre dernières décennies », conclut-il.



Jacques Chagnon, à titre de président, a donné un coup de pouce à l'organisation des Fêtes du 350e en « prêtant » la statue de Pierre Boucher qui se trouve en façade de l'Assemblée nationale à Québec, pour que Boucherville en ait une réplique identique.





Le duo Ancolie se distingue aux Prix de musique folk canadienne

Daniel Hart

Les chanteuses Anik Bérubé et Natalie Byrns, membres du duo Ancolie, ont remporté le prix de la catégorie auteur-compositeur francophone de l'année aux récents Prix de musique folk canadienne (Canadian Folk Music Awards), une remise de prix bilingue qui s'est tenue à Calgary le 1er décembre dernier. Les deux jeunes artistes ont été honorées pour leur album intitulé Le soleil en bulle, paru au printemps. Quatre autres artistes étaient en lice dans cette catégorie : Danny Boudreau, Kristine St-Pierre, Tire le Coyote et Étienne Fletcher. Peu connus au Québec, les Prix de musique folk canadienne récompensent les artistes des quatre coins du pays qui s'inscrivent dans ce style musical.



L'album Le soleil en bulle au centre de ce prix.

L'une des membres du duo Ancolie, Natalie Byrns, est une Bouchervilloise établie depuis peu dans la municipalité. Depuis une dizaine d'années, elle se produit sur scène occasionnellement avec sa collègue Anik Bérubé tout en menant en parallèle une carrière en solo dans le milieu artistique. Les deux amies, qui se sont au départ croisées dans des festivals de la chanson, ont d'ailleurs lancé deux albums en solo avant de former officiellement le duo Ancolie et de produire l'album Le soleil en bulle qui tourne essentiellement sur les radios satellites. « Nous faisons de la musique pour faire du bien », mentionne Natalie.

La marque de reconnaissance que vient d'obtenir le duo lui a fait chaud au cœur. Les deux artistes sont revenues de Calgary remplies de gratitude pour cette récompense tombée à point. Elles espèrent que ce prix leur ouvrira des portes dans l'industrie de la musique. Elles comptent d'ailleurs soumettre ce même album à la prochaine édition de l'ADISQ. Pour l'heure, le duo entend se pencher sur de nouvelles compositions. Ce récent prix a donné à ces deux auteures-compositrices un élan en ce sens.

Cet hiver, Ancolie se produira sur scène à quelques occasions dans la région métropolitaine. Les deux artistes ont aussi en tête d'entreprendre des démarches pour se produire à Boucherville. Entendre leurs voix, surtout leurs jolies harmonies vocales, accompagnées par la chaleur de la guitare et des percussions qu'elles utilisent demeure très agréable.



Natalie Byrns et Anik Bérubé ont remporté le prix de la catégorie auteur-compositeur francophone de l'année aux récents Prix de musique folk canadienne (Canadian Folk Music Awards). (Mention de source : CFMA)

Lyne Rowley devient membre du CA de la Fondation Orchestre Symphonique de Longueuil

Daniel Hart

L'ancienne directrice générale de la Fondation Hôpital Pierre-Boucher, Lyne Rowley, fait désormais partie du conseil d'administration de la Fondation Orchestre symphonique de Longueuil. Sa nomination vient d'être confirmée par le président de cet organisme, Jean-Jacques Rainville. « Mme Rowley est très impliquée dans son milieu depuis de nombreuses années, que ce soit en culture, dans le secteur de la santé et dans le milieu des affaires en général. Sa grande expérience de la gestion, du marketing, des communications et de la philanthropie seront un atout certain pour la Fondation », a fait valoir M. Rainville.

Lyne Rowley cumule une trentaine d'années d'expérience dans des postes de direction et comme conseillère stratégique. Elle a notamment siégé à plusieurs conseils d'administration dont ceux de la Société Alzheimer Laval, des Jeunesses musicales du Canada, de la Fondation de l'Institut de gériatrie de Montréal, de la Fondation Père Lindsay, du Centre de réadaptation Lisette-Dupras et de bien d'autres. Sa connaissance du milieu de la culture sera un atout précieux pour permettre à la Fondation OSDL de mener à bien sa mission.

La nouvelle administratrice de la Fondation a reçu le Prix Intégrité décerné par le Réseau des femmes d'affaires du Québec Montérégie-Centre Est en 2015 après avoir obtenu le Prix Leadership de l'Association des Fondations d'établissements de santé du Québec (AFÉSAQ) en 2013.



Lyne Rowley

Stationnement DE NUIT

La Ville de Boucherville tient à rappeler aux citoyens que le stationnement de nuit dans les rues de la ville est **permis du 1er décembre au 31 mars, entre 1 h et 6 h, sauf lors des opérations de déneigement.** Il est de votre responsabilité de vous informer afin de savoir si une opération de déneigement est prévue.

P
PERMIS

Lors des opérations de déneigement, il est important de stationner votre véhicule dans votre entrée. Le propriétaire de tout véhicule susceptible de nuire aux opérations pourrait recevoir une contravention et voir son véhicule être remorqué à ses frais.

INFORMEZ-VOUS !

Chaque jour, dès 17 h, vérifiez s'il est permis de stationner votre véhicule dans la rue :

Info-déneigement 450 449-8108

Boucherville

boucherville.ca/deneigement

51056

51031

Hé les enfants! Mangez GRATUITEMENT en décembre et en janvier.* Ho-Ho-Ho!

* Détails au restaurant. Valide uniquement à Sainte-Julie

allô! moncoco déjeuner modernisé

1930 Léonard-de Vinci, Sainte-Julie 450 649-9595

51105

VITRERIE LANDRY

GRAZIA SARAN ET YVAN LANDRY AINSI QUE TOUT L'ÉQUIPE, VOUS SOUHAITE UN TRÈS joyeux temps des Fêtes!

Boutique Cadeaux GRAZIA SARAN inc.

450 652-3959 2089 Marie-Victorin, Varennes

Entente de partenariat entre la Ville de Longueuil et l'Université de Sherbrooke

Daniel *Hart*

L'Université de Sherbrooke offrira un microprogramme de 2e cycle de gestion à l'intention des gestionnaires de la Ville de Longueuil. Une entente de partenariat entre l'administration municipale et les autorités universitaires vient d'être paraphée à ce sujet. Cette formation comportera des cours liés à l'amélioration continue de même qu'à la gestion du changement et de projets; elle a pour objectif de maintenir à jour les compétences et les connaissances des employés de la Ville. Les parties discutent également d'autres projets touchant le domaine de la gestion des opérations, de l'innovation et du développement économique qui s'inscriraient dans cette même entente.

« Cette entente scelle une relation privilégiée entre la Ville et l'Université de Sherbrooke, un acteur majeur du développement de notre région et qui est un point névralgique de notre centre-ville. La tenue d'activités liées à l'apprentissage fait partie intégrante des composantes favorisant le mieux-être de la population et c'est pourquoi nous tenions à signer ce partenariat », a indiqué la mairesse de Longueuil, Sylvie Parent.

Un comité stratégique aura pour mandat de partager les informations sur les projets, les besoins et les enjeux susceptibles de faire l'objet d'une collaboration particulière et de faire les suivis appropriés au sein des organisations.

« Cette entente illustre de très belle façon cette volonté que nous avons de tisser des liens plus étroits avec les milieux où l'UdeS est active. L'Université de Sherbrooke s'engage activement dans le développement de la Ville et de la région. En offrant des activités de formation et d'accompagnement adaptées aux besoins de ses partenaires, l'UdeS poursuit sa mission en apportant une contribution essentielle à la société », a soutenu le recteur, le professeur Pierre Cossette.

La mairesse de Longueuil et le recteur de l'université ont poursuivi des discussions au cours des derniers mois en présence des membres de la direction générale des deux organisations afin d'accentuer cette collaboration. Les deux parties ont évalué des projets communs qui pourraient bénéficier non seulement à la Ville et à l'université, mais aussi à toute la population. L'Université de Sherbrooke est présente sur le territoire de Longueuil depuis bientôt 30 ans.



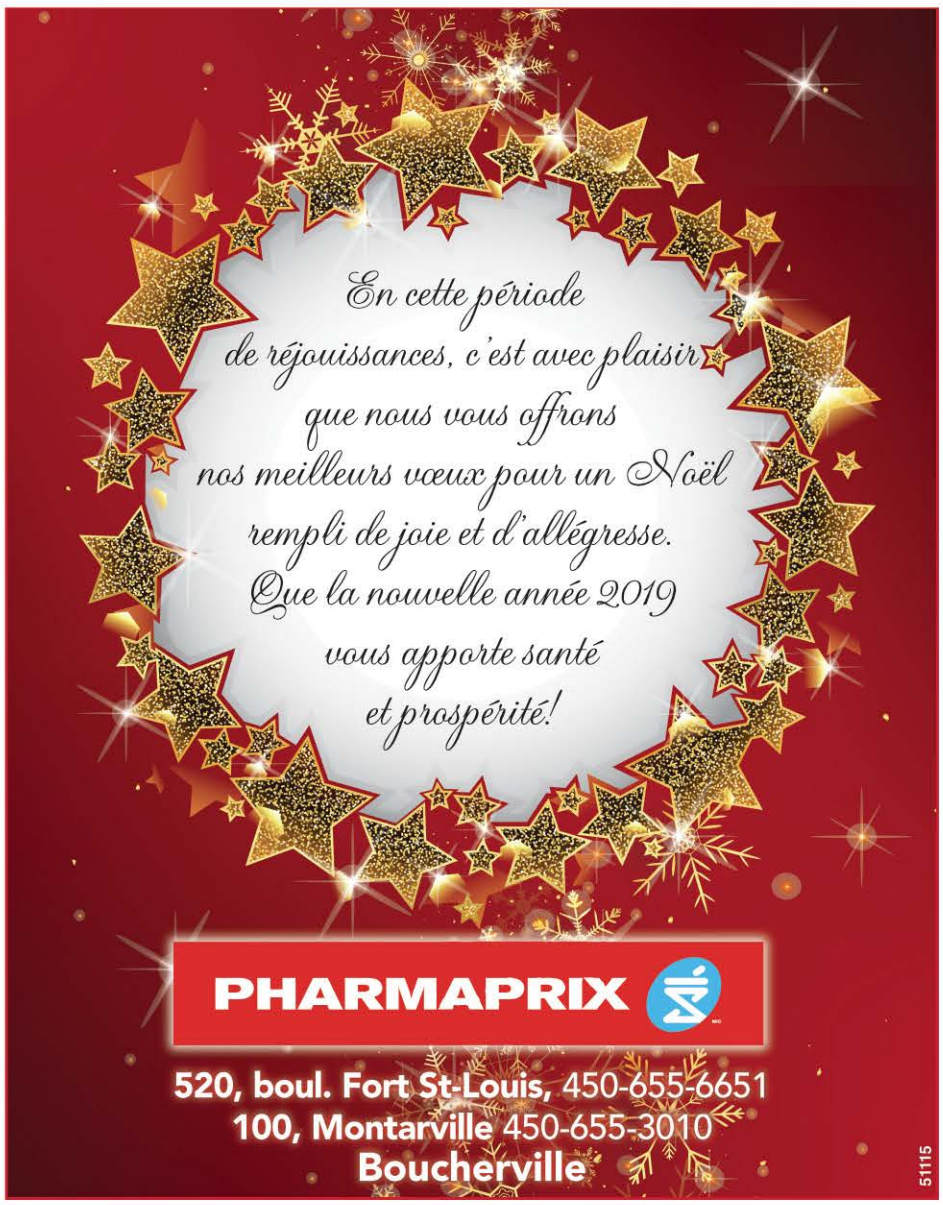
Le recteur de l'Université de Sherbrooke, le professeur Pierre Cossette et la mairesse de Longueuil, Sylvie Parent, ont procédé à la signature officielle de cette nouvelle entente de partenariat.

Un grand succès pour la cinquième édition du Salon Explo-carrières de la CSP

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) dresse un bilan positif de la cinquième édition du Salon Explo-carrières qui a eu lieu le 27 novembre dernier à l'école secondaire De Mortagne à Boucherville. En effet, cet événement d'envergure a accueilli près de 1 200 visiteurs, principalement des parents et des élèves de 3e à 5e secondaire de l'ensemble du territoire de la CSP.

Près de 70 exposants provenant d'établissements d'ordre collégial, universitaire, de la formation professionnelle ainsi que plusieurs organismes publics et communautaires étaient réunis sous un même toit pour rencontrer les jeunes, répondre à leurs questions et faire connaitre leur offre de service. Il s'agissait d'une occasion unique pour les élèves d'explorer l'éventail des possibilités qui s'offrent à eux, de recueillir de l'information et de préciser leur objectif professionnel.

« Cette année encore, le Salon Explo-carrières a été un grand succès. Merci aux nombreux exposants, aux élèves bénévoles de l'école secondaire De Mortagne et particulièrement au comité organisateur composé de Corinne Desgagné, Evelyne Meloche, Isabelle Dalpé et Isabelle Marchand, conseillères d'orientation. Merci également à tous les conseillers d'orientation présents à la soirée de mieux répondre aux besoins des élèves », a déclaré Annick Marcil, conseillère pédagogique et responsable de l'organisation de l'événement.





Des étudiants de l'*ÉNA* offrent un baptême de l'air à une vingtaine d'enfants

Daniel **Hart**

Pour la deuxième année consécutive, des étudiants de l'École nationale d'aérotechnique ont fait passer une journée mémorable à une vingtaine d'enfants des services jeunesse du CISSS de la Montérégie-Est, à quelques semaines de Noël. Lors de cette activité qui s'est tenue le 1er décembre dernier, 19 jeunes âgés de 7 à 13 ans ont participé à des ateliers ayant un lien avec les techniques enseignées à l'ÉNA, en plus de visiter des laboratoires et les hangars de l'établissement. Ils ont également visité les deux clubs étudiants qui participent à des compétitions internationales et sont entrés dans le *cockpit* d'un Dornier pour s'asseoir aux commandes de l'aéronef.

« Nous souhaitions, par cette initiative, partager notre passion pour l'aéronautique et éveiller la curiosité de jeunes issus de milieux défavorisés », explique Yves-Orion Cossec, étudiant de 3e année en Techniques de génie aérospatial et président du Conseil de vie étudiante (CVE) de l'ÉNA.

Baptême de l'air

L'activité la plus attendue de la journée par les enfants était sans contredit le baptême de l'air qui a consisté en un vol de 30 minutes au-dessus de la Ville de Longueuil à bord d'avions Cessna 172 pilotés par des étudiants de l'ÉNA. « La fébrilité était palpable chez les jeunes dont c'était pour la plupart le premier vol; ils étaient très impressionnés », relate Sylvain Charleton-Guitteaud, étudiant de 3e année en Techniques d'avionique. À voir les réactions et les yeux pétillants des jeunes participants, Lionel Édouard, président de l'Aéro-Club et finissant en Maintenance d'aéronefs, était particulièrement fier d'avoir lancé cet événement qui risque de se répéter à l'avenir. Chaque année, 50 % des étudiants de l'ÉNA s'engagent dans diverses activités parascolaires.

À l'approche des Fêtes, tout a été mis en place pour que la journée soit empreinte d'un peu de magie pour ces enfants.



Les jeunes visiteurs ont été impressionnés lors de la visite des installations de l'École nationale d'aérotechnique qui abritent 38 aéronefs.

ROYAUME Luminaire

Sainte-Julie
Une entreprise familiale depuis plus de 30 ans



La famille Turner et son équipe vous souhaitent, à vous et votre famille, chers clients et amis, un Noël rempli de paix, d'amour et une bonne année 2019

Passez nous voir pour **illuminer** et **embellir** votre **décor**

- Luminaires
- Miroirs
- Cadres
- Meubles d'appoint
- Ventilateurs
- Consultations d'experts



HORAIRE
Fermé le 25-26 décembre 2018 et 1-2 janvier 2019

633, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie 450 649-7860
royaumeluminaire.com

51023

Une coproduction

Arion Orchestre Baroque

studio de musique ancienne montréal

CONCERT
VISAGES DE PURCELL

Oeuvres de ***Purcell***

SÉRIE DES PREMIÈRES	**10** JAN. 2019
SÉRIE MONTRÉALAISE	**11-12-13** JAN. 2019

Salle Bourgie du Musée des beaux-arts de Montréal



Informations et billetterie : **514-355-1825** **www.arionbaroque.com**

Présenté par FASKEN

51060

PNEU SELECT
Pneus VARENNES
1625, Marie-Victorin, Varennes
450 652-7999

LA PLACE DU PNEU À VARENNES ET BEAUCOUP PLUS:


Paul Péloquin


Jean-Pierre Lavigne

Parmi les plaisirs que procure le temps de Fêtes, nous retenons l'opportunité de vous dire merci pour ces 22 années de loyauté et de vous souhaiter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

- Amortisseurs
- Freins
- Silencieux
- Alignement
- Mise au point
- Vidange d'huile
- Mécanique générale



51008

Réhabilitation environnementale de l'ancienne carrière *Landreville* : les travaux avancent comme prévu

Lors de la 5e rencontre du comité de vigilance du projet de réhabilitation environnementale de l'ancienne carrière Landreville, tenue le 6 décembre dernier, l'avancement des travaux a été au cœur des discussions. Les participants ont été informés qu'entre juillet et décembre 2018, environ 300 000 tonnes métriques de matériaux avaient été reçues afin de remblayer le site, essentiellement dans la portion de l'ancien dépotoir. Cette quantité représente une moyenne de 110 camions par jour.

Bernard Meunier, directeur du projet, a profité de cette réunion pour exprimer ses impressions envers le dossier. « Au cours des derniers mois, le projet de réhabilitation a suscité beaucoup d'intérêt de part et d'autre amenant la collectivité et Sanexen à travailler en étroite collaboration pour développer des mesures de bonne cohabitation. Je tiens d'ailleurs à remercier tous les intervenants du milieu pour leur apport précieux. Je crois aussi que l'équipe de Sanexen peut être fière de ses accomplissements à ce jour. »

Cohabitation, de la parole aux gestes

Rappelons qu'en amont du démarrage des travaux, Sanexen a pris contact avec le milieu en organisant plusieurs rencontres d'échange pour bien cerner les préoccupations envers le projet. Ces dernières portaient principalement sur la circulation des camions, les impacts potentiels des travaux et les risques de contamination de l'eau. Cette étape charnière a permis de moduler le projet en fonction des attentes. « Dans la foulée de tous ces échanges, un comité de vigilance a été formé afin de suivre les opérations sur une base régulière. À ces rencontres, qui se poursuivront jusqu'à la fin du projet, les participants se mettent au diapason en ce qui touche les travaux en cours, les suivis environnementaux ainsi que les mesures à prendre pour bien cohabiter », d'expliquer M. Meunier.



Camions se dirigeant vers la balance à l'entrée du site sur le chemin d'Anjou à Boucherville – Décembre 2018

Tout récemment, une entente administrative a été conclue entre Sanexen et la Ville de Boucherville pour la gestion du chemin d'Anjou. Cette entente porte sur les modalités d'entretien de la voie ainsi que sur l'installation d'une barrière d'accès automatisée permanente limitant la circulation aux seuls véhicules autorisés. Rappelons qu'un protocole d'entente est à venir entre la Ville de Boucherville et Sanexen, notamment en ce qui a trait à l'installation d'une conduite d'aqueduc pour desservir les résidents du chemin d'Anjou.

Site Internet du projet www.crsvoisinage.com



Vue générale de la carrière en réhabilitation – Décembre 2018





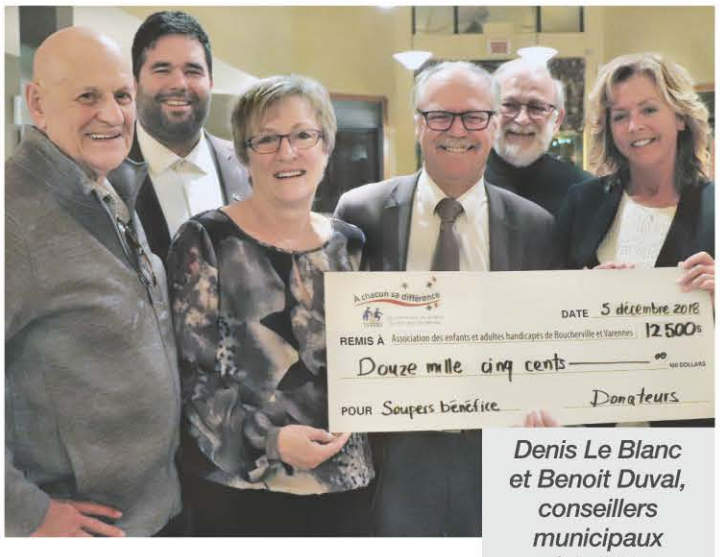
Des dons qui font du bien aux personnes handicapées et à leur famille

Diane Lapointe

L'Association des enfants et adultes handicapés de Boucherville et Varennes (AEAHBV) a reçu un bon coup de pouce de la communauté. Grâce à l'organisation de deux soupers-bénéfices, les 28 novembre et 5 décembre derniers, une somme de 12 500 $ a été amassée.

Depuis 18 ans, l'association organise des soupers qui rassemblent des donateurs issus du monde des affaires ou ayant un lien avec l'association (parents, familles, amis). Les profits récoltés permettent d'offrir plusieurs séjours en camps et des activités ludiques et stimulantes à une cinquantaine de jeunes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme et, par conséquent, du répit à leur famille.

Grâce au soutien de ses partenaires, l'AEAHBV a, au cours de la dernière année, créé un nouveau groupe pour adolescents. Ces derniers ont pris part à une panoplie d'activités et de sorties (camping, Arbre en arbre, match de football…) visant à développer leur autonomie et leurs relations sociales.



Denis Le Blanc et Benoit Duval, conseillers municipaux à la Ville de Varennes, Michelle Charbonneau, administratrice à l'AEAHBV, Denis Leblanc, fondateur de cet événement-bénéfice, Roger Maisonneuve, directeur général de la Ville de Boucherville et Hélène Gagné, présidente de l'AEAHBV.



Zoé a passé un an à la maison à ne faire que des thérapies Elle a repris la vie «normale» tranquillement grâce aux fameux camps de jour de l'Association.

DES VIES BOULEVERSÉES DU JOUR AU LENDEMAIN

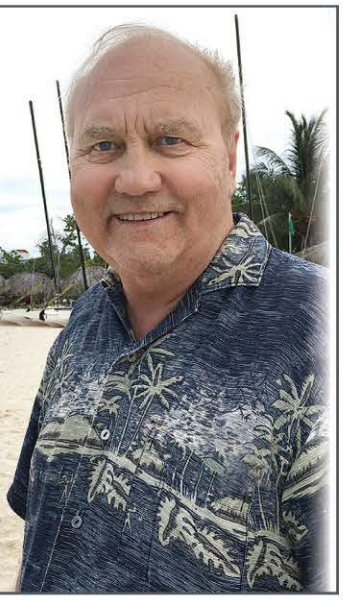
Catherine Nantel a raconté devant les gens présents à l'événement comment la vie de sa jeune fille alors âgée de 7 ans a été bouleversée après avoir subi plusieurs crises d'épilepsie (épisode de status epilepticus) qui lui ont malheureusement laissé de lourdes séquelles.

«Avant le 28 mai 2015, j'avais un quotidien que je tenais pour acquis. Je ne le savais pas encore, mais ce jour-là allait changer notre vie… mais surtout celle de ma fille. Son cerveau était constamment en crises d'épilepsie. Hospitalisée aux soins intensifs de l'hôpital de Montréal pour enfants, elle a bénéficié de tous les moyens traditionnels de la médecine, mais aucun n'arrivait à arrêter les crises. Elle en faisait toutes les 15 minutes, 24 heures par jour. Elle en a tellement subi qu'à chaque imagerie par résonance magnétique (IRM), les médecins constataient de plus en plus de dommages au cerveau.

Au bout de 21 jours, les crises d'épilepsie se sont calmées. Puis ça a été le choc. Il nous a fallu faire face aux dommages au cerveau que ces crises d'épilepsie avaient induits chez Zoé. Elle ne parlait plus, ne nous reconnaissait plus, n'arrivait plus à bouger ni à marcher. Elle était gavée par un tube, et aux couches. On a compris que la pente serait incroyablement longue à remonter. Zoé allait demeurer déficiente intellectuelle et épileptique.

Les défis qui se sont présentés à nous depuis sont innombrables. Zoé a passé un an à la maison à ne faire que des thérapies avant qu'on se décide à explorer les possibilités. La scolarité, les loisirs, le camp de jour, les amis, les relations sociales. Tout est devenu compliqué. J'ai entrepris des démarches pour lui trouver de nouveaux loisirs, des amis, un camp de jour. On a trouvé l'Association des enfants et adultes handicapés de Boucherville et Varennes par hasard et l'été dernier, elle nous a remis sur la route des petits bonheurs quotidiens.»

À la douce mémoire de Paul Rolland



Né à Montréal le 29 décembre 1947, Paul Rolland est décédé subitement à l'âge de 70 ans le 21 novembre dernier lors d'un voyage à Holguin, Cuba. Il était un résident de Boucherville et a travaillé au niveau de l'entretien paysager pendant plusieurs années dans cette ville. Il laisse dans le deuil, sa fille Nadine, son gendre Frédérick, ses trois petits-enfants, Manuel, Chanel et Victoria, son beau-frère Réjean Croussette (feu Claire), sa filleule Nathalie ainsi que parents et amis.

La famille vous accueillera le samedi 29 décembre prochain, de 14 h à 16 h 30, au Complexe funéraire Yves Légaré situé au 2750, Marie-Victorin Est, Longueuil, par la suite, il y aura une célébration en son honneur.

Il a aimé la vie et a toujours voulu partager son bonheur dans la simplicité et l'amitié.

Rolland, Paul 1947-2018

51118

Tous nos meilleurs vœux de bonheur pour cette merveilleuse période des Fêtes.
Que l'année qui vient vous apporte, ainsi qu'à votre famille, santé, prospérité et amour.



Complexe funéraire
Pierre Tétreault Inc.

BOUCHERVILLE 549, Samuel-de Champlain 450 655-6036



VARENNES 277, rue Sainte-Anne 450 652-9131

SERVICE PROFESSIONNEL DEPUIS 1964 !
TOUT SOUS UN MÊME TOIT

- Crématorium
- Columbarium
- Pré-arrangements
- Cimetière
- Chapelle
- Salle de réception
- Soutien psychologique
- Halte-garderie
- Vaste stationnement
- Cartes de remerciement
- Urnes
- Monuments

« NOUS PENSONS À VOUS AVANT TOUT »

cfpierretetreault@hotmail.com

51009



Le « Messie » de Haendel réchauffe les cœurs



Diane Lapointe

Classique du temps des Fêtes, le « Messie », le grand chef d'œuvre de Georg Friedrich Haendel, a été offert à la cocathédrale Saint-Antoine-de-Padoue, à Longueuil, par l'ensemble vocal Polymnie, le 8 décembre dernier.

À cette occasion, l'ensemble avait uni ses voix à celle du Chœur polyphonique de Montréal sous l'habile direction du chef et directeur artistique Louis Lavigueur.

Plusieurs choristes s'étaient massés dans le chœur de l'église. Ils étaient accompagnés des solistes Myriam Leblanc (soprano), Marie-Annick Béliveau (mezzo), Kevin Myers (ténor) et Jean-Philippe McClish (basse).

L'œuvre grandiose composée en 1741 a conquis les mélomanes présents.



Claude Dubois, Elisapie, Catherine Fournier et Étienne Hamel se joignent à l'initiative « Le français s'affiche »

Claude Dubois, un des grands de la chanson au Québec, la chanteuse Elisapie, Catherine Fournier, la députée du Parti québécois et Étienne Hamel, du groupe musical Nicolet, se joignent à l'initiative « Le français s'affiche » et expriment leur rapport à la langue française.

Leur relation avec le français

Pour Claude Dubois, la langue française, c'est « un enfant à qui on donne la main pour traverser l'univers », un enfant qu'il faut accompagner et protéger, parce qu'il est fragile. Cette comparaison, Elisapie la fait aussi, mais pour elle, la langue est comme un enfant qu'il faut arrêter de surprotéger, qu'il faut « laisser vivre et explorer le monde ». En effet, la chanteuse croit que c'est « en gardant une ouverture et en ayant confiance en la langue française qu'elle va exister, qu'elle est belle, qu'elle est unique et qu'on la protège le mieux. » Cette unicité, Étienne Hamel, la souligne aussi en affirmant qu'il faut « se considérer chanceux de pouvoir s'exprimer dans une langue qui se démarque, qui nous donne un statut particulier et qui nous rend uniques, surtout si l'on regarde le tout à partir de l'Amérique du Nord ». Enfin, comme nous le rappelle la députée de Marie-Victorin, Catherine Fournier, le français, c'est la façon de représenter notre monde et il « fait partie à part entière de ce qu'on est en tant que Québécois ».

Des nouveautés juste à temps pour les fêtes

Parmi les autres nouveautés de décembre, dans le Coin des lecteurs la vitrine Web Le français s'affiche fait découvrir les livres choisis par les gens de la communauté d'Édouard-Montpetit qui ont participé au concours « Coup de cœur », organisé en collaboration avec la Coop Édouard-Montpetit. On y trouve d'excellentes suggestions de lecture à dévorer, bien emmitouflé, pendant les vacances de Noël. Un cadeau littéraire de la part de toute l'équipe qui souhaite à tous de joyeuses Fêtes!

Le français s'affiche en bref

Lancée en décembre 2015, la vitrine Web intitulée Le français s'affiche se veut un centre virtuel de références destiné à l'amélioration et à la promotion de la langue française. Ce contenu, à la fois ludique et dynamique, permet de faire découvrir à la communauté la beauté et la richesse de la langue française sous toutes ses formes. Le français s'affiche vise également à outiller le personnel et les étudiants dans leur pratique du français en proposant une foule d'outils et d'exercices pratiques pour parfaire ses connaissances et sa maîtrise de l'orthographe, la grammaire, la ponctuation et la syntaxe.



Claude Dubois
(Mention de source: Audrey Carlos)



Catherine Fournier: (Mention de source: courtoisie du bureau de la députée Catherine Fournier)



Elisapie
(Mention de source: Le Pigeon)



Étienne Hamel
(Mention de source: courtoisie d'Étienne Hamel)

Nouveaux arrivages de véhicules électriques à chaque semaine

CHEVROLET BOLT 2019
478 $/mois
Location 48 mois

CHEVROLET VOLT 2019
438 $/mois
Location 48 mois

PDSF de 46 495 $

PDSF de 41 795 $

Réservez la vôtre !



En décembre, recevez une tablette numérique en cadeau ![†]

Deschamps

DESCHAMPSAUTO.COM
Sortie 102, autoroute 20, Sainte-Julie | 438 793-8933

*Prix de vente de la Volt à 41 795 $ et de la Bolt à 46 495 $. Comptant requis de 2999 $. Aucun dépôt de sécurité. Taxes en sus. Tous les rabais gouvernementaux et du manufacturier sont inclus. [†]À l'achat ou la location de tout véhicule 2019. Détails en concession.

51108

Boucherville

La Ville pose un autre geste dans le dossier de la *SEGB*

Daniel *Hart*

Le conseil municipal de Boucherville a adopté un règlement pour acquérir la créance de la Banque Laurentienne à l'égard de la Société d'exploitation des glaces de Boucherville au coût de 17,5 M$, lors de la récente séance mensuelle à l'hôtel de ville. Pour régler la note, la Ville pigera 9 M$ dans les excédents de fonctionnement et empruntera 8,5 M$ pour combler la différence. La Ville avait par ailleurs lancé un appel d'intérêt auprès du secteur privé en novembre afin de voir s'il y aurait une compagnie de gestion prête à reprendre en main l'administration du Complexe sportif Duval Auto. Les entreprises disposées à s'occuper de la gestion de ce centre avaient jusqu'au 14 décembre pour soumettre une proposition en ce sens.



Le 14 janvier prochain, la Ville rendra publique sa décision quant au choix final des gestionnaires de cet établissement.

À la première séance du conseil municipal de 2019, soit le 14 janvier prochain, la Ville rendra publique sa décision quant au choix final des gestionnaires de cet établissement. S'il n'y a aucun intérêt de la part de gestionnaires privés, le Complexe sportif Duval Auto poursuivra ses activités sous la responsabilité de la municipalité. En d'autres termes, cette infrastructure sportive deviendra un centre sportif municipal. La Ville tient à la continuité des activités qui s'y tiennent, car elle se doit d'offrir ce type de services aux citoyens.

À la suite du règlement de l'acquisition de la créance de l'institution financière, la semaine dernière, il y aura ouverture de registre à l'hôtel de ville du 14 au 18 janvier. Par la suite, le dossier suivra son cours afin que ce complexe sportif soit administré en bonne et due forme. Le Complexe sportif Duval Auto compte quatre patinoires et un centre de curling.

Les œuvres de **Susan St-Laurent** sont exposées au bureau de la circonscription de **Nathalie Roy**

L'artiste peintre bouchervilloise, Susan St-Laurent, accroche ses œuvres « 100 % numériques » au bureau de la députée de Montarville, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Langue française, Nathalie Roy.

Adepte des outils numériques depuis plus de vingt ans, Susan St-Laurent peint également à l'acrylique. S'inspirant de la nature, elle explore diverses techniques lui permettant d'approfondir l'art abstrait, tant dans la production d'œuvres digitales que sur toile. Elle nous convie à un monde où ces deux approches s'influencent, laissant émerger des compositions, couleurs et textures empreintes de mouvement.

De son processus créatif, elle nous dit : « L'œuvre naît de la combinaison de plusieurs sources : dessins sur papier, extraits photographiques de peintures à l'acrylique et transformation d'images. Cette exposition réunit des estampes numériques produites sur une variété de matériaux tels le papier beaux-arts, qui possède une texture intéressante, des panneaux d'acrylique, d'aluminium, de même que des textiles! ».

Madame Roy admire ces nouvelles toiles accrochées aux murs de son bureau. « C'est la première fois que nous avons l'occasion d'exposer des œuvres entièrement numériques. La beauté des couleurs et des mouvements est remarquable et étonnante! », de commenter Nathalie Roy.

Au bureau de la députée, chaque saison fait place à de nouvelles créations. Les citoyens peuvent contempler ces œuvres lors de leur passage au bureau de circonscription, situé rue Ampère à Boucherville. Nous invitons les artistes qui souhaitent se prévaloir de ce lieu d'exposition à communiquer avec Sylvie Trépanier au 450 641-2748.


La ministre de la Culture et des Communications, ministre de la Langue française, Nathalie Roy, en compagnie de l'artiste peintre Susan St-Laurent.



Une famille de réfugiés syriens accueillie à Boucherville

Diane Lapointe

Des réfugiés syriens passeront leur premier Noël en toute tranquillité au Québec, plus précisément à Boucherville.

Natifs de la région de Damas, en Syrie, les membres de cette famille qui ont reçu leur statut de résidents permanents ont fui l'état islamique. Après deux années de démarches, et parrainée par le Comité Accueil Boucherville, la famille Issa est arrivée à l'aéroport Pierre Elliot-Trudeau le 7 décembre. Elle a été accueillie par plusieurs membres du comité Accueil Boucherville, par le conseiller municipal Raouf Absi et le père Mario Brisson.

Mardi dernier, la famille Issa a été reçue par le maire Jean Martel à l'hôtel de ville de Boucherville. Elle a ensuite visité le nouveau complexe aquatique. Elle est installée dans un logement de Boucherville.

Surveillez notre site Web www.lareleve.qc.ca/ et ne manquez pas notre prochaine édition, le 8 janvier, pour connaître en détail l'histoire de cette famille qui est venue s'établir à Boucherville dans l'espoir d'une vie meilleure.



La famille Issa a été reçue à l'hôtel de ville de Boucherville. On reconnaît le maire Jean Martel, le conseiller municipal Raouf Absi, un des responsables de l'accueil de cette famille syrienne à Boucherville, les parents Joulran et Jounia, et leurs enfants, Alice (12 ans), Jad (10 ans) et Sam (7 ans).

Déjeuner du maire

Venez célébrer la nouvelle année au *Centre administratif Clovis-Langlois*

Dans le cadre du Déjeuner du maire du 5 janvier prochain, la Ville de Boucherville vous convie au Centre administratif Clovis-Langlois pour souligner l'arrivée de la nouvelle année. Comme à l'habitude, le maire Jean Martel, en compagnie des membres du conseil municipal, vous informera des dernières actualités et activités municipales.

Rappelons que cet événement est l'opportunité pour les citoyens d'échanger avec les membres du conseil autour d'un petit déjeuner continental tout en découvrant ou redécouvrant des lieux publics de Boucherville.

Au plaisir de vous rencontrer!

Prenez note que les portes ouvriront à compter de 8 h 30.

Déjeuner du maire
Samedi 5 janvier à 9 h
Au centre administratif Clovis-Langlois (hôtel de ville)
500, rue de la Rivière-aux-Pins

Dr. Ian Champagne, podiatre
(membre de l'Ordre des Podiatres du Québec 00-003)

Joyeuses fêtes à tous!

Services offerts

- Évaluation biomécanique et posturale
- Orthèses podiatriques moulées
- Soins de pieds (callosités, ongles)
- Soins pour diabétiques
- Chirurgie mineure (ongle incarné)
- Verrue plantaire

Clinique podiatrique de St-Jean
598, boul. Séminaire Nord
St-Jean-sur-Richelieu
450.359.6181

Clinique podiatrique de Varennes
303, boul. de la Marine
suite 103, Varennes
450.929.0033

51015

FAITES-VOUS UN CADEAU

SORENTO LX TA 2019
BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE 27 895 $ INCLUANT 2 000 $ EN RABAIS AU COMPTANT*
BONI +1 000 $^ D'APRÈS NOËL

SOUL LX 2019
BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE 19 495 $ INCLUANT 2 500 $ EN RABAIS AU COMPTANT*

BONI +1 000 $^ D'APRÈS NOËL
SPORTAGE LX TA 2019
BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE 25 995 $ INCLUANT 1 200 $ EN RABAIS AU COMPTANT*

DÈS MAINTENANT! VENTE D'APRÈS NOËL
JUSQU'À 1 000 $ EN BONI^ SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS
OU
PNEUS D'HIVER SANS FRAIS†

5 ANS / GARANTIE 100 000 KM / ASSISTANCE ROUTIÈRE KM ILLIMITÉS°
- GARANTIE COMPLÈTE
- GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR
- 100 % TRANSFÉRABLE
- ASSISTANCE ROUTIÈRE PARTOUT EN AMÉRIQUE DU NORD

51037

Longueuil KIA
80 BOUL. ROLAND-THERRIEN, LONGUEUIL | 450 928-3000 | www.longueuilkia.com
montreal.kia.ca
Special Olympics Olympiques spéciaux Canada
Rendez-vous chez votre concessionnaire Kia de la grande région de Montréal.
KIA Le pouvoir de surprendre

Xavier Barsalou Duval compte solliciter un second mandat

Xavier Barsalou Duval se dit prêt à solliciter un second mandat auprès des citoyens de Pierre-Boucher–Les Patriotes–Verchères, ce territoire qui l'a vu naître, grandir, et fonder sa famille. Élu pour la première fois en 2015, le député et porte-parole du Bloc québécois en matière de Développement économique et Conseil du Trésor entame sa dernière année de mandat avec beaucoup d'espoir.

« C'est pour moi toute une fierté que d'avoir eu le privilège de porter la voix des gens de chez nous à la Chambre des Communes et je serais plus qu'heureux de pouvoir les représenter à nouveau dans un second mandat », a déclaré M. Barsalou Duval.

« Comme je l'ai fait dans la saga de RONA ou de l'Autorité des marchés financiers, je continuerai le combat pour le maintien de nos sièges sociaux et de nos leviers économiques au Québec. Il en est de même pour la transmission de nos entreprises familiales. Actuellement, en raison de règles fiscales désuètes, il est souvent plus payant de vendre son entreprise à un étranger qu'à un membre de sa famille. J'ai d'ailleurs déposé le projet de loi C-275 pour mettre fin à cette iniquité. »



Xavier Barsalou Duval

« Depuis mon élection en 2015, chaque jour passé dans la capitale canadienne me convainc davantage du fossé qui nous sépare du Canada. On dirait qu'à Ottawa, le moindrement qu'on parle de l'importance de défendre la laïcité et le fait français, on nage dans l'incompréhension la plus totale. C'est la même chose au niveau de l'environnement. Alors que les changements climatiques ont de plus en plus d'impact sur nos vies, le Canada s'entête à investir des milliards dans le pétrole. Ça me désole parce que dans un Québec indépendant, on aurait tout ce qu'il faut pour s'en sortir. »

Au niveau local, le député se dit satisfait d'avoir travaillé activement dans le sens des engagements qu'il avait pris en campagne électorale, notamment en ce qui concerne une présence assidue sur le terrain. En matière de sécurité ferroviaire, il constate que les pressions exercées par le Bloc québécois et d'autres acteurs ont permis de faire retirer les dangereux wagons DOT-111 de la circulation. De plus, de concert avec la Ville de Boucherville et les élus de la région, il se dit heureux d'avoir participé au financement d'une étude de faisabilité sur le réaménagement de la voie ferrée.



La protection des berges dans le couloir maritime du Saint-Laurent est une autre bataille qu'il a entreprise : « Nous avons rassemblé les riverains touchés par ce problème de plus en plus criant et nous nous réunissons maintenant sur une base régulière pour faire avancer le dossier. Grâce à un travail de fond, nous avons aussi mis en place l'Association des riverains et ami-e-s du Richelieu, un organisme à but non lucratif voué à la protection du Richelieu. Nous travaillons également en partenariat avec les municipalités riveraines sur une demande de réglementation que nous déposerons sous peu au Bureau de la sécurité nautique. »

« Je remercie sincèrement les gens de la circonscription pour ces belles années passées en leur compagnie. J'ai particulièrement apprécié l'accueil chaleureux des citoyens et les nombreuses amitiés qui se sont développées au fil des rencontres sur le terrain. J'espère donc que la population me renouvellera sa confiance en octobre prochain afin que je puisse poursuivre le travail commencé », a conclu Xavier Barsalou Duval.



Place *metro* Fort St-Louis

650, Fort Saint-Louis, Boucherville



Nous désirons profiter
de cette période de réjouissances
pour vous offrir nos meilleurs voeux
et vous témoigner notre gratitude
pour votre fidélité.

Joyeux Noël et Bonne Année 2019

Metro Marché J.-C. Messier
450-655-9026

Banque Nationale
450-655-3120

Tabagie Au Calumet
450-655-9546

L'Arc Ange
(coiffure pour homme)
450-655-9425

Pub Le Vieux
450-655-9117

Fleuriste
Les Fleurs de l'Artiste
450-641-8656

Coiffure Coiffeur
450-655-0452

Clinique podiatrique familiale de Boucherville
450-906-3939



BUDGET 2019

MESSAGE DU MAIRE ET DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES FINANCES, LES RESSOURCES HUMAINES ET LES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Chères Bouchervilloises,
Chers Bouchervillois,

Le 10 décembre dernier, le budget de l'année financière 2019 a été adopté par le conseil municipal. Lors de cette soirée, le conseil a annoncé à nouveau un gel de la taxation résidentielle pour la résidence moyenne pour une sixième fois en sept ans. Ce gel de taxation est rendu possible notamment en raison des impacts positifs de la réduction de la dette des dernières années, du maintien du pacte fiscal et du Règlement sur le partage des dépenses mixtes de l'agglomération de Longueuil et d'une gestion rigoureuse de l'administration municipale. La taxation foncière applicable au secteur industriel et commercial sera quant à elle augmentée de 1,7 % pour l'année 2019.

Ce budget équilibré a été préparé avec la volonté de maintenir une saine gestion des finances publiques afin de permettre à la Ville de Boucherville de faire face aux défis financiers actuels et futurs. Le budget adopté pour l'année 2019 est en hausse de 0,6 % par rapport à celui de l'année 2018.

D'un montant total de 115 M $, le budget 2019 présente différentes mesures permettant de réaliser les engagements du conseil municipal envers la population. Ce budget 2019 comporte également plusieurs initiatives et actions concrètes en lien avec l'urgence d'agir en matière de réchauffement climatique. Ainsi, il prévoit entre autres l'implantation graduelle d'une collecte des matières organiques, la rédaction d'une politique de l'arbre, le reboisement des espaces publics pour maintenir notre forêt urbaine, l'ajout de bornes pour la recharge de véhicules électriques et, finalement, l'acquisition de milieux naturels afin d'atteindre notre objectif de 85 hectares supplémentaires d'aires protégées.

En ce qui a trait au programme triennal des immobilisations (PTI), des projets totalisant 20,3 M $ y sont prévus pour 2019. Parmi les projets d'infrastructures à être réalisés en 2019, le PTI prévoit entre autres l'amélioration du réseau cyclable et pédestre, le remplacement de modules de jeux, l'aménagement d'un sentier des arts le long du boulevard Marie-Victorin, la réhabilitation et le resurfaçage de certaines rues, la réfection et la réhabilitation de viaducs, le remplacement de véhicules municipaux et le réaménagement des ateliers mécanique et de soudure des travaux publics.

En terminant, après six années de gel de la taxation résidentielle pour la résidence moyenne en sept ans, la dette non subventionnée de la Ville de Boucherville passe de 88,5 à 88 M $ au cours de l'année 2018. Ce budget est en continuité avec les valeurs auxquelles adhèrent les membres du conseil municipal, soit d'être à l'écoute et au service de la population, d'avoir une attitude d'ouverture face aux initiatives citoyennes et de gérer avec rigueur, transparence et équité. Il représente également l'adhésion des membres du conseil aux principes d'une taxation limitée et responsable et à celui du contrôle rigoureux de la dette municipale.



Jean Martel
Maire



Raouf Absi
District nº 2

Membre du groupe de travail sur les ressources financières, les ressources humaines et les ressources informationnelles



Lise Roy
District nº 8

Membre du groupe de travail sur les ressources financières, les ressources humaines et les ressources informationnelles

FAITS SAILLANTS

- BUDGET 2019 DE 115 M $ (EN HAUSSE DE 0,6 %)
- 6e GEL DE LA TAXATION RÉSIDENTIELLE EN 7 ANS
- BAISSE DE LA DETTE NON SUBVENTIONNÉE AU 31 DÉCEMBRE 2018
- NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
- RÉALISATION D'ACTIONS ET D'INITIATIVES CONCRÈTES POUR L'ENVIRONNEMENT

BUDGET TOTAL : 114 992 419 $
PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS (PTI) 2019 : 20 348 600 $

REVENUS 2019

(en milliers de dollars)

Taxes et tarification	2018	2019
Revenus de taxes foncières générales	87 550	89 281
Taxes de secteur	5 609	4 810
Eau : tarif fixe et compteurs pour les industries et commerces	4 486	4 560
Ordures/recyclage : tarif fixe	4 182	4 195
SOUS-TOTAL – TAXES ET TARIFICATION	**101 827**	**102 846**
Autres sources de revenus		
Tenants lieu de taxes	1 674	1 671
Droits de mutation	4 200	4 200
Amendes	732	768
Loisir et culture	2 139	1 874
Subventions	1 604	1 715
Autres revenus	2 121	1 918
SOUS-TOTAL – AUTRES SOURCES DE REVENUS	**12 470**	**12 146**
GRAND TOTAL	**114 297**	**114 992**

6e GEL DE LA TAXATION RÉSIDENTIELLE EN 7 ANS



Isabelle Bleau
District nº 1



Josée Bissonnette
District nº 3



Anne Barabé
District nº 4



François Desmarais
District nº 5



Magalie Queval
District nº 6



Jacqueline Boubane
District nº 7

DÉPENSES - SOMMAIRE

(en milliers de dollars)

Dépenses locales	2018	2019
Loisir et culture	12 209	12 018
Travaux publics	19 173	19 651
Génie	1 800	1 683
Urbanisme et environnement	3 113	3 319
Contributions de l'employeur	5 437	5 252
Service de dette net d'affectation	12 005	11 584
Immobilisations payées comptant (voir PTI)	3 585	3 200
Autres dépenses locales	6 935	7 220
SOUS-TOTAL DES DÉPENSES LOCALES	**64 257**	**63 927**
Quotes-parts		
Quote-part – Réseau de transport de Longueuil (RTL)	12 598	13 034
Quote-part agglomération – Sécurité publique	20 452	20 881
Quote-part agglomération – Autres dépenses	15 633	15 761
SOUS-TOTAL DES QUOTES-PARTS DE L'AGGLOMÉRATION	**48 683**	**49 676**
Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)	1 357	1 389
SOUS-TOTAL DES QUOTES-PARTS	**50 040**	**51 065**
GRAND TOTAL DES DÉPENSES LOCALES ET QUOTES-PARTS	**114 297**	**114 992**

IMMOBILISATIONS PTI 2019 À 2021

(en milliers de dollars)

	2019	2020	2021
Développement du territoire	4 117	300	300
Amélioration des infrastructures	12 277	22 362	42 518
Bâtiments	2 100	12 175	12 065
Équipements	1 855	2 465	1 911
TOTAL	**20 349**	**37 302**	**56 794**

RÉDUCTION DES TAUX DE TAXES FONCIÈRES

Catégories	Taux 2018 [1]	Taux 2019 [1]
Résiduelle (résidentielle)	0,6241	0,5911
6 logements et plus	0,6241	0,5911
Terrains vagues desservis	0,8218	0,6629
Commerciale	2,7743	2,7172
Industrielle	2,4542	2,5013
Agricole	0,4219	0,3941

[1] Par 100 $ d'évaluation

TARIFICATION

	2018	2019
Eau par logement et/ou local [1]	215 $	215 $
Ordures/recyclage		
Résidentielle par logement	241 $	241 $
Industrielle/commerciale par local	241 $	241 $

[1] Pour l'industriel et le commercial : 1,05 $ du 1 000 gallons en excédent de 60 000 gallons/local

EXEMPLE
NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

AJUSTEMENT DU TAUX DE BASE DE TAXATION RÉSIDENTIELLE POUR LA MAISON MOYENNE

2018
VALEUR
404 500 $

2019
VALEUR
427 000 $

TAUX
0,6241 $*

TAXES
MAISON MOYENNE
2 524 $

TAUX
0,5911 $*

* par tranche de 100 $

Soutien pour personnes vivant un deuil

Le *CABB* et la *Maison Source Bleue* s'unissent pour offrir des groupes de soutien pour les personnes endeuillées

Le Centre d'action bénévole de Boucherville (CABB) et la Maison de soins palliatifs Source Bleue s'unissent pour offrir des groupes de soutien pour les personnes endeuillées.

Deux nouvelles sessions – une de jour et l'autre de soir – débuteront en janvier, et ce, pendant onze semaines. Le groupe de soir aura lieu les lundis du 14 janvier au 25 mars 2019, de 17 h 30 à 20 h, au local de formation du sous-sol de la Maison de soins palliatifs Source Bleue (1130, rue de Montbrun à Boucherville). Le groupe de jour se réunira les jeudis, de 9 h à 11 h 30, du 17 janvier au 28 mars 2019, au Centre multifonctionnel Francine-Gadbois de Boucherville.

Les rencontres s'adressent aux personnes ayant perdu un être cher et qui sentent le besoin d'être soutenues, de parler de leur vécu, de se renseigner sur le processus de deuil et de rencontrer d'autres gens vivant la même situation. Il n'est pas nécessaire d'avoir fréquenté la maison Source Bleue ni d'habiter Boucherville.

Les groupes de soutien pour les personnes endeuillées seront animés par M[mes] Stéphanie Sénésac (agente de milieu de vie du CABB) et Sophie Latour (travailleuse sociale de la Maison Source Bleue). Ces dernières seront assistées par des bénévoles formés et expérimentés. La confiance et le respect de la confidentialité sont au cœur de leur animation basée sur l'approche Jean-Monbourquette.

La période d'inscription pour la session d'hiver 2019 est en cours. Il suffit de communiquer avec M[me] Stéphanie Sénésac au 450 655-9081, poste 228 ou par courriel à info@cabboucherville.ca. Les personnes intéressées peuvent également s'inscrire auprès de M[me] Sophie Latour au 450 641-3165, poste 234 ou par courriel à sophie.latour@maisonsourcebleue.ca. D'autres sessions au printemps et à l'automne 2019 sont prévues.

Des frais de 120 $, payables en deux versements, sont demandés. Des arrangements sont toutefois possibles pour les personnes ayant des préoccupations financières.

Grâce à son réseau de bénévoles, le CABB offre plusieurs services aux Bouchervillois de tous âges vivant des difficultés temporaires ou permanentes. Les aînés, les familles, les proches aidants et les personnes en convalescence à la suite d'une maladie, d'une blessure ou d'une chirurgie sont particulièrement visés. Le CABB recrute également des bénévoles et réalise des jumelages entre les organismes communautaires et les entreprises désireuses de s'impliquer dans la communauté par le biais du bénévolat.

Depuis 2011, la Maison de soins palliatifs Source Bleue accueille gratuitement, et sans discrimination, des adultes en fin de vie souffrant d'un cancer ou d'une maladie chronique en phase terminale, dont le pronostic est inférieur à trois mois. Dans un milieu chaleureux à dimension humaine, elle permet au malade de poursuivre la dernière étape de sa vie dans la dignité, en respectant son unicité, son intégrité et son autonomie.

La **Ville de Boucherville** invite ses résidants à pratiquer le ski de fond au *Club de golf Boucherville*



La Ville de Boucherville tient à rappeler qu'il est possible de s'adonner à ce sport au Club de golf Boucherville. D'une longueur d'environ 3,5 km, le sentier est accessible sept jours sur sept, et ce, gratuitement.

La Ville sollicite la collaboration des utilisateurs afin de respecter les consignes suivantes :

- Le sentier de ski de fond est réservé exclusivement aux skieurs, c'est-à-dire que la pratique de la raquette et de la marche y est interdite;
- Les chiens sont interdits sur le sentier et sur le terrain de golf;
- Skiez dans la direction indiquée;
- Cédez le passage aux skieurs plus rapides;
- N'endommagez pas les arbres;
- Ne circulez jamais sur un terrain non aménagé;
- Débutez le parcours à l'endroit où se trouve le panneau indiquant le départ (près du stationnement situé du côté est du Club de golf);
- N'accédez pas au sentier si le panneau indique que ce dernier est fermé.

Il est important de noter que les conditions météorologiques doivent permettre de tracer le sentier et être favorables à la pratique de l'activité.

Surveillez la section En bref de la page d'accueil du boucherville.ca pour connaître l'état du sentier en fonction de la température.

Renseignements
Ligne info-loisirs 450 449-8640
boucherville.ca/sports
Club de golf Boucherville
300, boulevard de Mortagne





Les marchands de Place Métro Sabrevois vous souhaitent

un Joyeux Noël et une année 2019 remplie de joie!

metro PLUS

535, Samuel-De Champlain,
Boucherville

Marché Sabrevois
450 655-2634

Ongles & Cie, Esthétique
450 655-5734

Pharmacie PROXIM
Julie-Anne Gagnon et Chantal Ferland
450 641-1111

Petit Tournesol Doré
Fine cuisine vietnamienne
450 449-0319

Lilo Coiffure
450 912-1417

Nettoyeur Club Net
450)655-3212

Dr Bernard Dandurand, dentiste
450 449-5944

Clinique de massothérapie Multi-soins
Centre professionnel Sabrevois
450 449-3192



metro

vous souhaite Joyeux Noël!

MÉLANGE DE NOIX 60 % D'ARACHIDES IRRÉSISTIBLES
908 g
IRRÉSISTIBLES MIXED NUTS 60 % PEANUTS

14.99 GROS FORMAT

— FORMAT — ÉCONOMIQUE

2.99 le 100 g
FROMAGE OKA
RACLETTE, MIN. 400 g
OKA CHEESE
13,56/lb

6 variétés en magasin

2.99 le 100 g **50% D'ÉCONOMIE**
FROMAGE LA SAUVAGINE ALEXIS DE PORTNEUF
ALEXIS DE PORTNEUF LA SAUVAGINE CHEESE
13,56/lb

Entièrement cuit
Qualité supérieure
Fumé naturellement
Irrésistibles ARTISAN

2.49 /lb
DEMI-JAMBON FUMÉ IRRÉSISTIBLES ARTISAN
AVEC OS
IRRÉSISTIBLES ARTISAN SMOKED HALF HAM, BONE-IN
5,49/kg

Cubes
Bifteck de filet mignon
Rôti de filet mignon

FILET DE BOEUF ENTIER
EMBALLÉ SOUS-VIDE
FAITES VOTRE PROPRE COUPE !

9.88 /lb
FILET DE BOEUF ENTIER
EMBALLÉ SOUS VIDE
WHOLE BEEF TENDERLOIN, VACUUM PACKED
21,78/kg

1.69 /lb
JEUNE DINDON BUTTERBALL
SURGELÉ, CAT. «A», MOINS DE 7 kg
BUTTERBALL FROZEN YOUNG TURKEY, LESS THAN 7 kg
3,73/kg

BUTTERBALL
Du congélateur au four

ANANAS DÉCORTIQUÉ
565 g
CORED PINEAPPLE
3.99

2.99
TRÈS GROS ANANAS
IMPORTÉ DU COSTA RICA, GR 5
JUMBO PINEAPPLE

ASSORTIMENT DE CRAQUELINS
6 VARIÉTÉS
250 g
2.99
CRAQUELINS IRRÉSISTIBLES
ASSORTIMENT, 250 g
IRRÉSISTIBLES CRACKERS

Couronne

2/3.00
CONCOMBRE ANGLAIS SANS PÉPINS
PRODUIT DU CANADA ET/OU IMPORTÉ DU MEXIQUE OU
COURONNE DE BROCOLI
PRODUIT DES É.-U. ET/OU IMPORTÉ DU MEXIQUE, ET/OU DE L'ESPAGNE
SEEDLESS ENGLISH CUCUMBER OR BROCCOLI CROWN

Trésor au large
Fleur de la Madeleine

SAN DANIELE PROSCIUTTO

2.99 le 100 g
PROSCIUTTO SAN DANIELE
TRANCHÉ, SELON VOS GOÛTS
SAN DANIELE PROSCIUTTO
13,56/lb

à l'achat de
BÛCHE AU CHOCOLAT FONDANT CHOCOLATS FAVORIS
655 g
CHOCOLATS FAVORIS CHOCOLATE FUDGE YULE LOG
au prix de 24,99

CHOCOLATS FAVORIS FONDUE

obtenez à moitié prix
CHOCOLAT À FONDUE CHOCOLATS FAVORIS
225 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
CHOCOLATS FAVORIS CHOCOLATE FONDUE
Prix après l'offre 3,99 $
VOIR RÉDUCTION SAIRIEQ DE CAISSE

Saucissons Wieners Cocktail Hygrade

3/6.00
SAUCISSES FUMÉES COCKTAIL HYGRADE
225 g
HYGRADE COCKTAIL WIENERS

9.99
COURONNE DE GROSSES CREVETTES BLANCHES IRRÉSISTIBLES
SURGELÉES, AVEC SAUCE COCKTAIL, 312 g
IRRÉSISTIBLES LARGE WHITE SHRIMP RING

19.99
HUÎTRES COCKTAIL TRÉSOR DU LARGE
18 un.
TRÉSOR DU LARGE COCKTAIL OYSTERS

5.99
TARTE IRRÉSISTIBLES ARTISAN
CROÛTAGE, 595 g-1 kg, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
IRRÉSISTIBLES ARTISAN PIE

340 g
PHILADELPHIA
P'tit Québec
IMBATTABLE!
CRACKER BARREL OLD • FORT
270 g
FROMAGE CRACKER BARREL
P'TIT QUÉBEC, 270 g, PHILADELPHIA FROMAGE À LA CRÈME 340 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
CRACKER BARREL, P'TIT QUÉBEC CHEESE, PHILADELPHIA CREAM CHEESE
2.97

ROLO
FRIANDISES GLACÉES IRRÉSISTIBLES
NESTLÉ DRUMSTICK, DEL MONTE, 4 x (150-160 ml, NESTLÉ DESSERT BLANC, 1.5 L, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
IRRÉSISTIBLES, NESTLÉ DRUMSTICK, DEL MONTE FROSTY TREATS, NESTLÉ FROZEN DESSERT
La Vraie Crème haut de gamme Vanille naturelle
3.99

5 CRÈMES GLACÉES
AMANDES CROQUANTES
VANILLE ET ENROBAGE CHOCOLATÉ AU LAIT

Moulu 925 g
Grains 907 g
IRRÉSISTIBLES COLOMBIEN
CAFÉ EN GRAINS MELITTA
907 g, IRRÉSISTIBLES CAFÉ MOULU 925 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
MELITTA COFFEE BEANS, IRRÉSISTIBLES GROUND COFFEE
7.99

Meilleure offre DE L'ANNÉE!
Jusqu'à 30% de rabais
VIN BLANC, ROUGE OU ROSÉ
AUFKELLEREIEN, GREY STONE PARK, BÛ, RÉSERVOIR, LA VIE EST BELLE, LE POINT NOIR, RELAIS DES OLIVIERS, CHRISTOPHE DALBRAY, L'ENTRE-CÔTE, SILVERTHORNE, L'AUBERGE, NOTRE VIN MAISON, LES TRUFFES, CALITA, NOTTING HILL, VILLA DELLA ROSA, MÉVÉ, AUSTRALIAN DUKE, HÉMISPHÈRE, L'ESCENTRIS, NORHAM HILL, PAUL HENRI DE BROUART, ÉTIENNE MARCEAU, 750 ml, VOIR SÉLECTION EN MAGASIN
WHITE, RED OR ROSÉ WINE

SLEEMAN
Bud
MOLSON DRY
BIÈRES MOLSON CANADIAN, COORS LIGHT, DRY, EXPORT, LABATT BUDWEISER, BUD LIGHT, BLEUE, SLEEMAN LIGHT, ORIGINAL DRAUGHT
LABATT 50, CAISSE ROUT, CONSIGNÉES 24/341 ml, VOIR SÉLECTION EN MAGASIN
BEER
30,99 LA CAISSE

ÉCONOMISEZ l'équivalent des TAXES ET CONSIGNES À l'achat de 2 caisses de 24 bouteilles

30 CANETTES
BUD LIGHT
Coors LIGHT
BIÈRE MOLSON COORS LIGHT, LABATT BUD LIGHT, SLEEMAN LIGHT
CAISSE, CANETTES CONSIGNÉES 30/355 ml
BEER
31.99



MARCHÉ J.C. MESSIER LTÉE
650, Fort Saint-Louis, Boucherville
Tous les jours de 8 h à 23 h.



MARCHÉ SABREVOIS INC.
535, Samuel-de-Champlain, Boucherville
Tous les jours de 8 h à 21 h.



YOGOURT ACTIVIA DANONE
650 g. LIBERTÉ 750 g, MÉDITERRANÉE 500 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
DANONE ACTIVIA, LIBERTÉ YOGURT

CRAQUELINS BRETON DARE
VIVANT, VINTA, ARTISANAL 220-250 g, PÂTÉS D'OURS 156-180 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
DARE BRETON CRACKERS

JUS RÉFRIGÉRÉ TROPICANA
1,54 L, 1,75 L, ORIGINAL OU FRUITS SUBLIMES, 400-600 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
TROPICANA REFRIGERATED JUICE

CÉRÉALES GENERAL MILLS
VOIR FORMATS ET VARIÉTÉS EN MAGASIN
GENERAL MILLS CEREAL

CROUSTILLES LAY'S
240-255 g, PUPPABLES 140 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
LAY'S POTATO CHIPS

CROUSTILLES TORTILLA TOSTITOS
205-295 g SAUCE SALSA 496-423 ml, AMUSE-GUEULE 220-275 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
TOSTITOS TORTILLA CHIPS, SALSA SAUCE, SNACKS



MAYONNAISE HELLMANN'S
SAUCE À SALADE, 710-990 ml, HEINZ MAYONNAISE 890 ml, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
HELLMANN'S, HEINZ MAYONNAISE

PIZZA LÈVE-AU-FOUR DELISSIO
SURGELÉE, 720-880 g, ENTRÉE 595-604 g, CALZONE 540 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
DELISSIO RISING CRUST PIZZA

CRÈME LACTANTIA
10 %, CRÈMETTE, 11, 35 % 473 ml, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
LACTANTIA CREAM

BARRES CHOCO MAX LECLERC
160-192 g, NUTRI-MAX 225 g, VAL NATURE BARRES TENDRES 130-230 g, GENERAL MILLS LUCKY CHARMS BARRES CÉRÉALES 120 g, BETTY CROCKER FRUIT-O-LONG COLLATION 128 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
LECLERC CHOCO MAX BARS

BISCUITS CHRISTIE
432-525 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
CHRISTIE COOKIES

PAPIER HYGIÉNIQUE CASHMERE
12 ROULEAUX DOUBLES, SPONGE TOWELS ESSUIE-TOUT DE PAPIER, 6 ROULEAUX, SCOTTIES PAPIERS MOUCHOIRS, 6/70-140, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
CASHMERE BATHROOM TISSUE, SPONGE TOWELS PAPER TOWELS OR SCOTTIES FACIAL TISSUES

SERVIETTES HYGIÉNIQUES INCOGNITO
PROTÈGE-CULOTTES, 14-50 un., IVORY SAVON DE BEAUTÉ 90/90 g, NETTOYAGE POUR LE CORPS 621 ml, SOFTSOAP GEL DOUCHE 443-532 ml, IRISH SPRING 532 ml, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
INCOGNITO HYGIENIC PADS, IVORY BEAUTY SOAP, BODY WASH

BACON TRANCHÉ MAPLE LEAF
375 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
MAPLE LEAF SLICED BACON

PAIN TRANCHÉ POM
650-675 g, MUFFINS ANGLAIS, BAGELS 6 un., BOULANGERIE DES CAMPAGNARDS 400-700 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
POM SLICED BREAD
VOIR RÉDUCTION SUR REÇU DE CAISSE

ÉCONOMISEZ 1$ À L'ACHAT DE 2 PRODUITS SÉLECTIONNÉS



BIÈRE RICKARD'S, BELLE GUEULE, BORÉALE, SLEEMAN, ARCHIBALD
CHICK TOP ALCOMISTE, BLANCHE DU BLONDE DE CHAMBLY, UNIBROUE, COLLECTION, McAUSLAN, ST-AMBROISE, GRIFFON, MILLER GENUINE DRAFT, COORS BANQUET, BUD LIGHT À SAVEUR, LA BITTE À TIBI, CAISSE, BOUT. OU CANETTES CONSIGNÉES 12/330-355 ml, VOIR SÉLECTION EN MAGASIN
BEER

BIÈRE HEINEKEN, CORONA EXTRA, STELLA ARTOIS
MODELS, SAPPORO CAISSE, BOUT. OU CANETTES CONSIGNÉES, SOL, DOS EQUIS, MEXIQUE, 1664, CARLSBERG, BELGIQUE, BECK'S, GROLSCH BOUT, 12/330-355 ml, FOSTER'S CANETTES 12/355 ml, VOIR SÉLECTION EN MAGASIN
BEER

BIÈRE MOLSON DRY, CANADIAN, LABATT BUDWEISER, BLEUE, SLEEMAN ORIGINAL DRAUGHT
CAISSE, CANETTES CONSIGNÉES 30/355 ml, VOIR SÉLECTION EN MAGASIN
BEER





MARCHÉ CENTRAL C.J.C. LTÉE

2642, Chemin Chambly, Longueuil

Tous les jours de 8 h à 23 h.



51063

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur chez les marchands Metro participants de la province de Québec du jeudi 20 décembre au mercredi 26 décembre 2018 jusqu'à la fermeture. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement. Consultez votre marchand pour connaître les heures d'ouverture. Pour toutes les conditions du programme, voir sur metro.ca. Sous la présentation de la carte metro&moi, l'attribution des points est calculée sur le montant total, avant taxes, et exclut les produits stipulés dans les modalités du programme. Ne s'applique pas sur les points bonus. metro&moi et points m sont des marques de commerce de Metro inc.

metro.ca

La circulaire affichée sur metro.ca prévaut sur les circulaires affichées sur des sites externes.

La collecte des arbres de Noël naturels se fera les 10 et 17 janvier à Boucherville

En 2019, la collecte des arbres de Noël naturels aura lieu les jeudis 10 et 17 janvier, entre 8 h et 18 h.

- Seuls les arbres naturels sont acceptés;
- N'oubliez pas de retirer les décorations de l'arbre avant de le mettre en bordure de rue;
- Mettez votre arbre en bordure de rue et à l'écart de votre bac de recyclage;
- Ne le sortez que peu de temps avant la collecte, car les arbres gelés dans les bancs de neige ne peuvent pas être ramassés.

Que fait-on avec les arbres?

Vos arbres de Noël sont acheminés vers un site de compostage pour y être déchiquetés, puis intégrés aux résidus verts et aux résidus alimentaires qui s'y trouvent. L'utilisation de bois dans ce processus permet de produire un compost équilibré. Vos arbres ont ainsi une deuxième vie!

Avis de publication d'un règlement

1. Lors de sa séance ordinaire tenue le 6 décembre 2018, le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil a adopté le *Règlement CA-2018-288 modifiant le règlement CA-2014-218 sur le partage des dépenses mixtes*.

2. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

3. Une copie de ce règlement peut être consultée sur longueuil.quebec et à l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, aux heures normales de bureau.

Longueuil, le 18 décembre 2018
Carole Leroux, avocate
Greffière par intérim

longueuil

51088

51084

Boucherville

Avis public

CONSULTATION ET ENREGISTREMENT
RÈGLEMENT 2018-287
AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 décembre 2018, le conseil municipal a adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-287

TITRE ET OBJET: « RÈGLEMENT ORDONNANT L'ACQUISITION DE LA CRÉANCE DE LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA À L'ÉGARD DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES GLACES DE BOUCHERVILLE ET DÉCRÉTANT À CES FINS UNE DÉPENSE DE 17 500 000 $ ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 8 500 000 $ »

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Au préalable, l'électeur doit en outre établir son identité en présentant, malgré toute disposition inconciliable, sa carte d'assurance maladie, son permis de conduire, son passeport canadien, son certificat de statut d'indien ou une carte d'identité des Forces Canadiennes.

Ce registre sera accessible de **9 h 00 à 19 h 00, du lundi 14 au vendredi 18 janvier 2019** à l'Hôtel de Ville de Boucherville situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Direction du greffe, le résultat de cette procédure d'enregistrement sera annoncé le vendredi 18 janvier 2019 dans la salle des délibérations du conseil (salle Pierre-Viger), à l'Hôtel de Ville à 19 h 00 ou dans les minutes qui suivront.

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de **3286**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le règlement peut être consulté à la Direction du greffe à l'Hôtel de Ville aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER

Est une personne habile à voter:

1) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes le 10 décembre 2018:
   - être domiciliée sur le territoire de la Ville de Boucherville;
   - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou
2) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 10 décembre 2018:
   - être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville de Boucherville depuis au moins 12 mois; ou
3) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 10 décembre 2018:
   - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville de Boucherville depuis au moins 12 mois;
   - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut:
   - avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 10 décembre 2018 est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
   - avoir produit avant ou lors de la signature du registre, une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne habile à voter à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.*

DONNÉ À BOUCHERVILLE,
ce 11 décembre 2018

Me Marie-Pier Lamarche OMA, greffière

51040

Boucherville

Avis public

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de Boucherville pour l'année 2019

AVIS est donné par la soussignée que le conseil municipal de Boucherville a adopté lors de sa séance ordinaire du 10 décembre 2018, le calendrier suivant pour ses séances ordinaires de l'année 2019 qui se tiendront à compter de 20 h 00 à la salle Pierre-Viger de l'Hôtel de Ville, 500, rue de la Rivière-aux-Pins, à Boucherville.

1) lundi, 14 janvier
2) lundi, 18 février
3) lundi, 18 mars
4) lundi, 15 avril
5) lundi, 13 mai
6) lundi, 10 juin
7) mardi, 2 juillet
8) lundi, 26 août
9) lundi, 16 septembre
10) lundi, 21 octobre
11) lundi, 11 novembre
12) lundi, 9 décembre

Toute modification au présent calendrier fera l'objet d'un avis public donné conformément à la Loi.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,
ce 11e jour de décembre 2018

La greffière,
Me Marie-Pier Lamarche, OMA

51083

Boucherville

Avis public

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil de la Ville de Boucherville lors de sa séance extraordinaire du 12 décembre 2018:

RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-302

TITRE ET OBJET: RÈGLEMENT IMPOSANT DES TARIFS POUR DIVERS BIENS ET SERVICES OU ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE

RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-304

TITRE ET OBJET: RÈGLEMENT IMPOSANT LES TAXES FONCIÈRES, LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCEDE 500 000 $ ET LES TARIFS POUR L'UTILISATION DE L'EAU, L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES, DES REBUTS ET DES MATIÈRES RECYCLABLES, ET CE, POUR L'ANNÉE 2019

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi. Ils sont disponibles pour consultation à l'hôtel de Ville de Boucherville, Direction du greffe, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,
ce 13 décembre 2018

Marie-Pier Lamarche, greffière

51082

Boucherville

Avis public

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil de la Ville de Boucherville lors de sa séance ordinaire du 10 décembre 2018 :

RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-301

TITRE ET OBJET: RÈGLEMENT SUR LA COTISATION IMPOSÉE AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (SDC) DU CENTRE URBAIN DE BOUCHERVILLE POUR L'EXERCICE FINANCIER DE 2019

RÈGLEMENT NUMÉRO 1292-8

TITRE ET OBJET: RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 1292 RELATIF AUX CHIENS ET AUX CHATS

RÈGLEMENT NUMÉRO 1414-603

TITRE ET OBJET: RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 1414 AFIN D'AUTORISER DES MESURES DIFFÉRENTES RELATIVES AUX CORRIDORS EN IMPASSE DESSERVANT DES LOCAUX TECHNIQUES ET DES LOCAUX DE RANGEMENT POUR LES BÂTIMENTS SITUÉS DANS LES ZONES R-31 (883) ET R-32 (869)

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi. Ils sont disponibles pour consultation à l'hôtel de Ville de Boucherville, Direction du greffe, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,
ce 11 décembre 2018

Marie-Pier Lamarche, greffière

De nombreuses activités hivernales offertes gratuitement à *Boucherville*

Profitez des belles journées d'hiver pour vous amuser en famille ou entre amis! Ayant à cœur les saines habitudes de vie, la Ville de Boucherville est heureuse de mettre en place divers services pour favoriser la santé et le bien-être des citoyens. Plusieurs options sont donc offertes tout au long de l'hiver.

Anneau glacé et patinoire du parc Pierre-Laporte

Horaire du chalet

Tous les jours : 10 h à 22 h

Exceptions : 24, 25, 31 décembre et 1er janvier, 10 h à 16 h

Note : Le chalet est fermé lorsque la glace est impraticable.

Autres patinoires et anneaux glacés

La Ville entretient plusieurs patinoires et anneaux glacés à travers la municipalité. À certains endroits, vous trouverez une roulotte pour chausser vos patins.

Sentier de ski de fond

Vous pouvez vous adonner à la pratique du ski de fond au Club de golf Boucherville situé au 300, boulevard de Mortagne. Le sentier, d'une longueur d'environ 3,5 km, est accessible sept jours sur sept, et ce, gratuitement.

Pentes à glisser

Les pentes à glisser des parcs Pierre-Laporte, des Gouverneurs et Vincent-D'Indy sont accessibles sept jours sur sept durant la saison hivernale. Les pentes sont éclairées (sauf celle du parc Vincent-D'Indy), mais non surveillées.

Pour connaître l'état des patinoires et du sentier de ski de fond, consultez la section En bref au boucherville.ca.

Prêt d'équipement sportif du chalet Pierre-Laporte

Horaire des fêtes pour le prêt d'équipement : 22 décembre au 6 janvier

Tous les jours : 10 h à 22 h

Exceptions : 24, 25, 31 décembre et 1er janvier, 10 h à 16 h

Horaire régulier pour le prêt d'équipement : 7 janvier au 3 mars

Lundi au vendredi : 18 h à 22 h

Samedi et dimanche : 10 h à 22 h

Équipement sportif disponible :

- Stabilisateurs d'apprentissage au patin;
- Traîneaux en mousse, tubes et soucoupes pour glisser;
- Disques volants pour la pratique du disque-golf;
- Raquettes à neige.

Durée du prêt des raquettes

Lundi au vendredi : possibilité d'emprunter des raquettes dès 19 h et de les rapporter le lendemain, selon les heures d'ouverture, à l'exception des retours le samedi et le dimanche qui doivent se faire avant midi.

Samedi et dimanche : emprunt le jour même pour une période maximale de 4 heures.

Note : Le chalet est fermé lorsque la glace est impraticable. Certaines modalités s'appliquent. Pièce d'identité requise. Carte Accès-Boucherville obligatoire pour le prêt de raquettes.

Veuillez noter que les conditions météorologiques doivent être favorables à la pratique des activités ci-haut mentionnées.

La Ville de Boucherville vous souhaite une agréable saison hivernale !

Renseignements

boucherville.ca/sports

Ligne info-loisirs : 450 449-8640





AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO L-90

RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Loi sur les sociétés de transport en commun (L.R.Q., c. S-30.01)

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la Loi numéro 122 intitulée *« Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs »* et de la Loi numéro 155 intitulée « Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec »;

CONSIDÉRANT les changements législatifs apportés par les différents accords de libéralisation des marchés signés par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement est adopté conformément à l'article 103.2 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun du Québec* (ci-après « LSTC »);

CONSIDÉRANT QUE ce règlement doit prévoir au minimum sept types de mesures, soit :

- des mesures favorisant le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le truquage des offres;
- des mesures visant à assurer le respect de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de *lobbyisme* et du *Code de déontologie des lobbyistes* adopté en vertu de cette loi;
- des mesures ayant pour but de prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption;
- des mesures ayant pour but de prévenir les situations de conflit d'intérêts;
- des mesures ayant pour but de prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du processus de demandes de soumissions et de la gestion du contrat qui en découle;
- des mesures visant à encadrer la prise de décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat;
- des mesures pour favoriser la rotation des éventuels cocontractants à l'égard des contrats qui comportent une dépense de 25 000 $ ou plus, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique et qui peuvent être passés de gré à gré en vertu des règles adoptées en application du règlement sur la gestion contractuelle.

CONSIDÉRANT QUE les formalités ont été respectées;

Le Réseau de transport de Longueuil décrète ce qui suit comme son RÈGLEMENT NUMÉRO L-90 :

1. Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

2. Définition

Dans le cadre du présent règlement, on entend par « contrat de gré à gré » : « tout contrat qui est conclu après une négociation d'égal à égal entre les parties sans mise en concurrence ».

3. Application

3.1 Champs d'application et portée

Le présent règlement est applicable à tout contrat conclu par le RTL d'une valeur égale ou supérieure à 25 000 $ et dont la valeur n'excède pas le seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique. Cependant, à moins de dispositions contraires de la LSTC, il ne s'applique pas aux contrats procurant en tout ou en partie des revenus au RTL ni aux contrats de travail.

Il lie les membres du conseil d'administration, les dirigeants et employés du RTL ainsi que toute personne avec qui celui-ci contracte.

3.2 Personne chargée d'appliquer le présent règlement

Le directeur général est responsable de l'application du présent règlement, sous réserve du pouvoir de contrôle du président du conseil d'administration prévu à l'article 3.4.

3.3 Gestion des plaintes

Le conseil d'administration délègue la tâche de responsable de la gestion des plaintes à la direction des finances et trésorerie du RTL. Son rôle consiste à recevoir les plaintes au sujet de pratique suspecte, de situation de collusion, de truquage, de trafic d'influence, d'intimidation et de corruption, tant de la part des membres du conseil, des dirigeants et employés que des citoyens et soumissionnaires s'estimant lésés.

De concert avec les personnes qu'elle désigne, la direction des finances et trésorerie voit au traitement de ladite plainte et recommande à la direction générale les ajustements nécessaires à apporter le cas échéant. Lorsque la direction des finances et trésorerie l'estime nécessaire, toutes plaintes lui étant soumises doivent être transmises aux autorités compétentes en matière de crimes et de répression de la collusion.

Dans la gestion de plainte, la direction des finances et trésorerie peut soumettre toute plainte de pratiques suspectes ou d'actes illégaux au coordonnateur au traitement des plaintes du MAMOT. Les services impliqués dans le traitement des plaintes doivent conserver la confidentialité de la personne qui a déposé une plainte.

Aux fins de l'application de la *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics*, le conseil d'administration délègue les fonctions qui lui sont dévolues à la direction des finances et trésorerie qui sera responsable de la réception et l'examen des plaintes.

3.4 Contrôle effectué par le président du conseil d'administration

Toute personne peut soumettre au président du conseil toute situation portée à sa connaissance et laissant entendre une problématique quant à l'application du présent règlement afin que ce dernier exerce son droit de surveillance, d'investigation et de contrôle prévu à l'article 23 de la LSTC.

Ce dernier doit alors faire les gestes appropriés pour s'assurer que le présent règlement est conformément appliqué.

4. Mesures favorisant le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le truquage des offres

4. 1 Dénonciation obligatoire d'une situation de collusion, truquage, trafic d'influence, d'intimidation et de corruption

Tout membre du conseil d'administration, dirigeant ou employé du RTL à qui est porté à leur attention une situation de collusion, de truquage, de trafic d'influence, d'intimidation et de corruption ou si ce dernier est témoin d'une telle situation, doit la dénoncer à la personne responsable des plaintes ou, si la situation en cause concerne cette personne, au directeur général.

4.2 Confidentialité et discrétion

Les membres du conseil d'administration, les dirigeants et les employés du RTL doivent, dans le cadre de tout processus d'appel d'offres ou d'octroi de contrat, et ce, même avant ou après lesdits processus, faire preuve d'une discrétion absolue et conserver la confidentialité des informations portées à leur connaissance quant à un tel processus.

Ils doivent ainsi s'abstenir en tout temps de divulguer le nombre ou l'identité des personnes qui ont présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumissions, d'un document auquel elle renvoie ou d'un document additionnel qui y est lié tant que lesdites soumissions n'ont pas été ouvertes.

4.3 Obligation de confidentialité des mandataires et consultants chargés de rédiger des documents ou d'assister le RTL dans le cadre du processus d'appel d'offres

Le cas échéant, tout mandataire ou consultant chargé par le RTL de rédiger des documents d'appel d'offres ou de l'assister dans le cadre d'un tel processus doit préserver la confidentialité de son mandat, de tous travaux effectués dans le cadre de ce mandat et de toute information portée à sa connaissance dans le cadre de son exécution.

À cet égard, le mandataire ou le consultant doit obligatoirement signer au début de leur mandat une entente de confidentialité prévue à l'annexe I du présent règlement. En cas de non-respect de cette obligation, en sus de la sanction prévue à l'article 16.3, ces derniers seront passibles des pénalités pouvant être contenues dans l'entente de confidentialité.

5. Mesures visant à assurer le respect de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de *lobbyisme* et du Code de déontologie des *lobbyistes*

5.1 Conservation de l'information relative à une communication d'influence

Les membres du conseil d'administration, les dirigeants et les employés du RTL doivent conserver, le cas échéant, sous forme papier ou sous format électronique, tous les documents, tels les agendas, courriels, comptes rendus téléphoniques, lettres, comptes rendus de rencontres, documents de présentation, offre de services, télécopies, etc. relatifs à toute communication d'influence effectuée par une personne à leur endroit, que cette communication ait été faite ou non en conformité avec la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, le Code de déontologie des lobbyistes ou les avis du Commissaire au lobbyisme.*

5.2 Déclaration relative aux activités de *lobbyisme* exercées auprès du RTL

En même temps que le dépôt d'une soumission, le soumissionnaire doit déposer une déclaration solennelle comme celle prévue à l'annexe IV dans laquelle il affirme si des activités de *lobbyisme* ont eu lieu pour l'obtention du contrat pour lequel il soumissionne et si ces activités de *lobbyisme* l'ont été conformément à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, le Code de déontologie des lobbyistes et aux avis du Commissaire au lobbyisme.*

6. Mesures ayant pour but de prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption

6.1 Déclaration d'absence de collusion et de tentative d'influence auprès d'un comité de sélection

Lorsque le soumissionnaire dépose sa soumission auprès du RTL, il doit déposer une déclaration solennelle comme celle prévue à l'annexe IV dans laquelle il affirme qu'à sa connaissance et à la suite de vérifications sérieuses, ni lui, ni aucun employé, dirigeant, administrateur ou actionnaire de son entreprise n'a tenté de communiquer ou communiqué avec un membre du comité de sélection, s'il en est, dans le but de l'influencer ou d'obtenir de l'information relativement à l'appel d'offres.

Le soumissionnaire doit également déclarer qu'il a établi sa soumission sans collusion et sans avoir communiqué ou établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent.

Il doit également déclarer qu'il n'y a eu aucune communication, entente ou arrangement avec un concurrent relativement aux prix, aux méthodes, aux facteurs ou aux formules pour établir les prix, à la décision de présenter ou de ne pas présenter une soumission, à la présentation d'une soumission qui ne répond pas aux spécifications de l'appel d'offres, directement ou indirectement, et ce, avant l'heure de l'ouverture officielle des soumissions. L'absence de cette déclaration constitue un rejet automatique de l'offre.

6.2 Avantage à un employé, dirigeant, membre du conseil d'administration,comité de sélection

Il est strictement interdit à un soumissionnaire ou un fournisseur d'effectuer des offres, dons, paiements, cadeaux, rémunérations ou tout autre avantage à un employé, dirigeant, membre du conseil d'administration ou du comité de sélection.

À cet égard, les règles indiquées dans le code d'éthique doivent être observées et appliquées.

7. Mesures ayant pour but de prévenir les situations de conflit d'intérêts

7.1 Déclaration d'intérêts des employés et dirigeants

Dans les cinq (5) jours suivant l'ouverture des soumissions ou l'octroi d'un contrat, les employés et dirigeants associés au déroulement et à la préparation d'un processus d'appel d'offres ou à l'octroi d'un contrat, doivent remplir et fournir la déclaration solennelle prévue à l'annexe III visant à déclarer les liens familiaux, les liens d'affaires et intérêts pécuniaires, seulement s'il en est, qu'ils ont avec les soumissionnaires ayant déposé une offre sur l'octroi d'un contrat qu'ils ont eu à préparer, à analyser ou à gérer.

Ces employés et dirigeants doivent également déclarer qu'ils respecteront l'obligation prévue à l'article 4.2 des présentes. Cette déclaration doit être mise à jour à chaque fois que les informations y figurant changent. Cette déclaration doit être remise au responsable de l'information aux soumissionnaires. Elle doit prendre la forme de celle prévue à l'annexe III du présent règlement.

7.2 Déclaration d'intérêts du soumissionnaire

Lors du dépôt d'une soumission, un soumissionnaire doit faire une déclaration solennelle (Annexe IV) indiquant s'il a personnellement, ou par le biais de ses administrateurs, actionnaires ou dirigeants, des liens familiaux, financiers ou autres liens susceptibles de créer une apparence de conflit d'intérêts, que ce soit directement ou indirectement, avec les membres du conseil d'administration, les dirigeants et/ou employés du RTL.

Il doit également préciser qu'il s'engage à ce que lui-même et ses sous-contractants ne retiennent pas les services d'une personne ayant participé à l'élaboration de l'appel d'offres pour lequel il soumissionne ou à la préparation du contrat qui lui est octroyé, et ce, pendant une période d'un (1) an suivant la fin du contrat octroyé.

7.3 Existence d'un lien

L'existence d'un lien entre un soumissionnaire et un membre du conseil d'administration, dirigeant ou employé du RTL n'entraîne pas le rejet automatique de la soumission. Le rejet dépend de l'intensité du lien. Le RTL se réserve le droit d'évaluer si le lien dénoncé en est un qui disqualifie un soumissionnaire.

8. Mesures ayant pour but de prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du processus de demande de soumission et de la gestion du contrat qui en résulte

8.1 Loyauté

Tout membre du conseil d'administration, dirigeant ou employé du RTL a la responsabilité de veiller à l'application du présent règlement et doit s'abstenir en tout temps de se servir de ses fonctions pour favoriser l'octroi d'un contrat en faveur d'un soumissionnaire en particulier. Ce dernier doit également respecter en tout temps les normes et règles d'éthique qui lui sont imposées par le présent règlement et par le code d'éthique.

8.2 Choix des soumissionnaires invités

Le conseil d'administration délègue au directeur général ou au chef des achats le pouvoir de choisir le ou les soumissionnaire(s) invité(s)dans le cadre d'un contrat de gré à gré ou d'un appel d'offres sur invitation.

8.3 Transparence lors de l'octroi d'un contrat de gré à gré

Le RTL s'engage à solliciter l'offre ou les offres par écrit.

8.4 Rejet automatique des offres

Il est interdit d'inviter un soumissionnaire qui a participé, soit directement, soit indirectement, à la préparation de l'appel d'offres.

Il est également interdit d'inviter un soumissionnaire ou un fournisseur reconnu coupable de corruption dans le cadre du processus d'adjudication d'un contrat public, et ce, pour une période de cinq (5) ans suivant sa condamnation.

De même, il est interdit d'inviter ou d'inscrire à la liste des fournisseurs du RTL tout fournisseur ou soumissionnaire qui est reconnu coupable de trafic d'influence dans le cadre du processus d'adjudication d'un contrat public, et ce, pour une période de cinq (5) ans suivant sa condamnation.

51068

Les offres transmises par un soumissionnaire qui a participé à la préparation de l'appel d'offres sont automatiquement rejetées comme étant non conformes.

8.5 Fractionnement de contrat

Le RTL n'a recours à la division d'un contrat en plusieurs contrats de semblable matière que dans la mesure permise par l'article 102 de la LSTC, c'est-à-dire dans les cas où cette division est justifiée par des motifs de saine administration.

Lorsque la division du contrat est justifiée par des motifs de saine administration, ces motifs doivent être consignés au procès-verbal de la séance du conseil d'administration au cours de laquelle le contrat ainsi divisé est octroyé.

Aucun projet ne peut être divisé dans le but de privilégier un achat, un fournisseur ou d'éviter les règles de passation pour les contrats, dont la valeur égale, ou excède le seuil obligeant à l'appel d'offres public.

8.6 Délégation du pouvoir de nommer les membres du comité de sélection chargés de l'analyse des offres

Dans le but de conserver la confidentialité de l'identité des membres du comité de sélection, le conseil d'administration délègue au directeur général le pouvoir de procéder à la nomination de tout membre du comité de sélection chargé d'analyser les offres dans le cadre d'un appel d'offres utilisant des critères autres que le seul prix.

Dans le cadre de la nomination du comité de sélection, le directeur général doit respecter les principes suivants :

- choisir des membres qui sont impartiaux, qui n'ont aucun intérêt direct ou indirect dans l'appel d'offres et qui ont la capacité de comprendre et d'évaluer les critères recherchés;
- nommer un minimum de trois (3) membres ayant le droit de vote, dont au moins une personne qui occupe un poste régulier au sein du RTL et une personne ayant des connaissances dans le domaine visé par l'appel d'offres. Une seule personne peut valablement remplir ces deux (2) conditions;
- préférablement, lorsque cela est possible, choisir des membres qui n'ont aucun lien hiérarchique;
- constituer une liste de candidats au comité de sélection;
- nommer le comité avant l'annonce du processus d'appel d'offres.

8.7 Nomination d'un secrétaire du comité de sélection

Afin d'assister et d'encadrer, lorsque requis, les travaux des membres d'un comité de sélection chargé de l'analyse de certaines soumissions, le directeur général doit nommer un secrétaire du comité de sélection.

Lors des délibérations du comité de sélection, le secrétaire n'a pas de droit de vote, mais soutient techniquement la formulation de l'avis du comité et assure les liens entre le responsable de l'information aux soumissionnaires et le comité de sélection. Il ne participe pas de façon active aux délibérations du comité, mais est tenu de mettre à la disposition des membres du comité de sélection tout document ou information utile à la compréhension de leur mandat d'analyse.

8.8 Déclaration solennelle des membres et du secrétaire du comité de sélection

Les membres d'un comité de sélection et le secrétaire du comité doivent, avant leur entrée en fonction, remplir et fournir une déclaration solennelle (Annexe II). Cette déclaration prévoit notamment que les membres du comité jugeront les offres présentées par les soumissionnaires sans partialité, faveur ou considération selon l'éthique et qu'ils procéderont à l'analyse individuelle de la qualité de chacune des soumissions conformes reçues, et ce, avant l'évaluation en comité de sélection.

Les membres du comité et le secrétaire de comité devront également affirmer solennellement qu'ils ne divulgueront en aucun cas le mandat qui leur a été confié par le RTL, qu'ils garderont le secret des délibérations, qu'ils prendront toutes les précautions appropriées pour éviter de se placer dans une situation potentielle de conflit d'intérêts et de n'avoir aucun intérêt direct ou indirect dans l'appel d'offres. À défaut, ils s'engagent formellement à dénoncer leur intérêt et à mettre fin à leur mandat. En tout temps, ils doivent préserver la confidentialité de l'identité des membres du comité et ne pas être en contact avec les soumissionnaires.

8.9 Protection de l'identité des membres du comité de sélection

En plus des membres d'un comité de sélection et du secrétaire de comité qui ne doivent en aucun cas divulguer le mandat qui leur a été confié par le RTL, tout membre du conseil d'administration, dirigeant et employé du RTL doit préserver la confidentialité de l'identité des membres du comité de sélection, et ce, en tout temps.

8.10 Processus d'évaluation effectué par les membres du comité de sélection

Les principales étapes du processus d'évaluation sont les suivantes :

- Évaluer individuellement chaque soumission et ne pas les comparer;
- Attribuer à la soumission, eu égard à chaque critère de pondération, un nombre de points;
- Travailler à l'atteinte d'un consensus en comité;
- Noter de façon complète et non équivoque les motifs justifiant l'attribution des notes pour chaque élément de la grille d'analyse, s'il y a lieu;
- Signer l'évaluation faite en comité;
- S'engager à œuvrer en l'absence de conflit d'intérêts, de partialité et assurer la confidentialité des délibérations.

Le comité de sélection doit procéder à l'évaluation des offres en respectant le principe de l'égalité entre les soumissionnaires.

8.11 Grille de pondération

Le RTL adopte par résolution une grille de pondération pour chaque type d'appel d'offres de services professionnels et l'évaluation des soumissions se fait selon la grille de pondération applicable au type d'appel d'offres en cours.

8.12 Lancement du processus d'appel d'offres pour la fourniture de services professionnels

Le RTL délègue au directeur général le lancement du processus d'appel d'offres pour la fourniture de services professionnels sur application d'une grille type de pondération et d'évaluation des offres telle qu'adoptée par résolution du conseil.

8.13 Nomination d'un responsable de l'information aux soumissionnaires

Pour chaque procédure d'appel d'offres, le RTL procède à la nomination d'un responsable dont la fonction est de fournir les informations administratives et techniques concernant la procédure d'appel d'offres en cours aux soumissionnaires potentiels. Pour toute question ou commentaire relatif au processus d'appel d'offres ou à l'objet du contrat sollicité, le soumissionnaire doit obligatoirement et uniquement s'adresser au responsable désigné de l'appel d'offres dont les coordonnées apparaissent aux documents d'appel d'offres.

Ce responsable doit être un employé du RTL ayant une bonne connaissance du domaine faisant l'objet de l'appel d'offres et ne pas être secrétaire de comité de sélection.

8.14 Rôle et responsabilités du responsable de l'information aux soumissionnaires

En plus de fournir les informations administratives et techniques, le responsable est le seul pouvant émettre des addendas dans le cadre du processus d'appel d'offres pour lequel il est désigné. Il doit s'assurer de fournir et de donner accès aux soumissionnaires à de l'information impartiale, uniforme, égale et éliminer tout favoritisme. Il doit attester qu'il a effectué une vérification de la conformité du processus d'appel d'offres tout au long de son déroulement et que la libre concurrence a été préservée tout au long du processus.

Dans le cas d'un contrat d'une valeur supérieure au seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel, le requérant sera responsable de la préparation de l'estimation préalable du prix du contrat.

Le responsable de l'information aux soumissionnaires est en charge de la publication des documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO), conformément aux dispositions de la LSTC, ainsi que de la vérification de la validité des références, licences, permis et autres documents ou informations exigés par le RTL aux soumissionnaires. De plus, il doit vérifier que les soumissionnaires n'ont pas été reconnus coupables d'infraction à la loi.

8.15 Visite de chantier et rencontre d'information

Le RTL limite la tenue de visite de chantier au projet de réfection d'ouvrages existants dont l'ampleur peut être difficilement décrite de façon précise aux documents d'appel d'offres. Ces visites ne sont autorisées par le directeur général seulement lorsque la direction requérante émet une recommandation à cet égard. Ces visites ne s'effectuent que sur rendez-vous par les preneurs de documents d'appel d'offres auprès du responsable de l'appel d'offres, celles-ci s'effectuant sur une base individuelle.

Le responsable de l'information aux soumissionnaires est la personne désignée aux visites des soumissionnaires. Il doit compiler, le cas échéant, les questions posées par chacun des soumissionnaires lors de la visite et émettre un addenda à la fin de celle-ci de manière à fournir la même réponse à tous les soumissionnaires.

Les rencontres d'information en groupe sont interdites.

8.16 Définition du besoin et concurrence

Lorsque le RTL exige certaines spécifications techniques, il doit décrire les spécifications recherchées en termes de performance ou d'exigence fonctionnelle plutôt qu'en termes de caractéristiques descriptives. À défaut de pouvoir le faire, il prévoit que sera considérée conforme toute équivalence à ces caractéristiques descriptives et prescrit comment sera évaluée l'équivalence de ces caractéristiques.

8.17 Estimation de la dépense

Avant de procéder au processus contractuel, le RTL doit établir une estimation du prix du contrat, incluant tout renouvellement du contrat ou toute fourniture supplémentaire de biens ou de services.

8.18 Regroupement ou division des besoins

Lorsque ceux-ci sont récurrents, le RTL favorise le regroupement de ses besoins en semblable matière afin de générer une économie d'échelle. Lorsqu'il le juge approprié, il comble ses besoins en participant à des regroupements d'achats, formés de sa propre initiative ou de celle d'autres organismes municipaux ou publics.

À moins que cette décision ne soit justifiée par des motifs de saine administration, nul ne peut :

- diviser un besoin ou la dépense;
- conclure un contrat en sachant que sa durée ou sa valeur est insuffisante pour l'exécution du travail demandé ou la production des biens requis.

8.19 Communication avec les fournisseurs

Dans le processus de définition du besoin, le RTL peut recourir à diverses sources d'information afin de connaître les caractéristiques et facteurs externes du marché concerné. Au besoin, le service des achats du RTL peut :

- rencontrer les entreprises concernées et obtenir toute l'information et la documentation qu'il juge appropriées;
- requérir des biens en démonstration;
- publier un avis d'intention ou avis d'appel d'intérêt au système électronique d'appel d'offres (SÉAO) afin de susciter l'intérêt du marché;
- requérir les services d'un consultant pour réaliser une étude visant à établir les besoins du RTL en fonction de ce qui est offert sur le marché. Le cas échéant, le consultant devra signer au préalable une entente de confidentialité prévue à l'annexe I.

8.20 Garanties financières

Une évaluation préalable des risques pouvant découler d'un appel d'offres et de l'exécution d'un contrat est requise afin de déterminer la nécessité d'exiger des soumissionnaires le dépôt de garanties financières.

Le cas échéant, le document d'appel d'offres prévoit que le droit du RTL de recouvrer les dommages subis n'est pas limité à la valeur des garanties.

8.21 Avis d'intention préalable obligatoire

Lorsque le RTL choisit de conclure un contrat de gré à gré visé par les exceptions aux règles d'appel d'offres prévues à l'article 101.1 de la LSTC, un avis d'intention préalable d'au moins quinze (15) jours avant la conclusion du contrat doit obligatoirement être publié sur le SÉAO à compter de l'entrée en vigueur de l'article 101.2 de la LSTC.

8.22 Causes de rejet d'une soumission

Les documents d'appel d'offres doivent prévoir les conditions de conformité des soumissions.

En outre, une soumission sera rejetée dans les cas suivants :

a) elle n'a pas été transmise à l'endroit prévu ou à la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des soumissions;

b) elle est conditionnelle ou restrictive en regard de l'une ou l'autre des conditions de l'appel d'offres;

c) elle n'est pas accompagnée des garanties financières exigées, le cas échéant;

d) elle n'est pas accompagnée de la Déclaration du soumissionnaire dûment complété, notamment lorsque celle-ci n'est pas signée;

e) elle provient d'un fournisseur qui a présenté, directement ou indirectement par une autre personne, plus d'une soumission; le cas échéant, toutes ses soumissions sont rejetées;

f) lorsqu'un soumissionnaire tente, lors d'interventions politiques ou administratives, d'influencer, par de l'intimidation ou autrement, l'attribution du contrat.

Les documents d'appel d'offres prévoient que le RTL peut, à sa seule discrétion, passer outre à tout autre défaut ou manquement aux exigences des documents d'appel d'offres, telle action n'entraînant par le rejet de cette soumission, à condition que le soumissionnaire la corrige à la satisfaction du RTL dans le délai accordé par celui-ci. Une telle correction ne peut avoir pour effet de modifier le prix soumis ou de rompre l'équilibre entre les soumissionnaires.

8.23 Obligation de « non-concurrence » des dirigeants et employés à la fin du lien d'emploi

Tout dirigeant et employé du RTL ayant eu à participer directement à un processus d'appel d'offres durant son emploi ne peut pour une période d'un (1) an occuper un emploi ou fournir des services à la fin de son lien d'emploi avec le RTL chez un soumissionnaire ancien, actuel ou éventuel. Cette restriction s'applique également à un dirigeant ou un employé, qui, à la fin de son emploi au sein du RTL, démarre une entreprise à son compte et veut fournir des biens ou des services au RTL.

À défaut de respecter cette disposition, le RTL se réserve tous les recours appropriés afin de faire respecter cette obligation de non-concurrence.

Par contre, le dirigeant ou l'employé qui dépose auprès du directeur général une déclaration solennelle à l'effet que les fonctions qu'il occupera chez un soumissionnaire ancien, actuel ou éventuel n'ont aucun lien avec sa participation à un processus d'appel d'offres alors qu'il était à l'emploi du RTL et qu'il n'utilisera en aucun temps les informations qu'il a apprises au sein du RTL pour tenter d'obtenir un contrat pour son nouvel employeur ou son entreprise, peut lui permettre de se dégager de la présente obligation. Le directeur général, sur réception d'une telle déclaration, la soumet au conseil d'administration du RTL qui décide par résolution de soustraire ou non l'ancien employé ou dirigeant du RTL à cette obligation.

8.24 Obligation de non-sollicitation à l'embauche des dirigeants et employés par un soumissionnaire ancien, actuel ou éventuel

Il est strictement interdit pour un soumissionnaire ancien, actuel ou éventuel de retenir les services ou d'engager une personne ayant participé à l'élaboration d'un appel d'offres du RTL et ce, pendant une période d'un (1) an suivant la fin du contrat octroyé lors de l'appel d'offres auquel la personne a participé. Cette interdiction vise à empêcher un employé de favoriser une entreprise dans le but d'y avoir un contrat d'emploi par la suite ou qu'un soumissionnaire obtienne des informations privilégiées parce qu'un employé travaillait auparavant pour le RTL.

Cette obligation fait partie intégrante de tout document d'appel d'offres et de tout contrat conclu avec le RTL et s'impose aux soumissionnaires.

9. Mesures visant à encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat

9.1 Démarches d'autorisation d'une modification aux contrats

9.1.1 Demande écrite

Pour toute demande de modification au contrat, la direction requérante doit présenter une demande écrite indiquant les motifs justifiant cette modification et en soumettre une copie au directeur général et au trésorier. Ces personnes étudieront de concert la demande de modification et feront les recommandations nécessaires.

9.1.2 Éléments devant justifier la modification

Une modification à un contrat n'est accordée que dans la mesure où la modification constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature. À cet égard, un examen rigoureux de la modification demandée est effectué par rapport aux règles jurisprudentielles applicables en la matière.

Les critères suivants doivent être utilisés pour déterminer le caractère accessoire d'une modification :

- elle ne peut être conçue autrement que comme une partie du contrat;
- elle n'a pas de raison d'être sans le contrat;
- elle n'est pas faite dans le but de contourner la loi;
- elle n'est pas substantielle;
- elle ne transforme pas les prestations du contrat au point d'en faire un autre contrat.

51069

Avant qu'un contrat ne soit modifié, le RTL considère les aspects qualitatifs et quantitatifs suivants :

- la nature du contrat (prix forfaitaire, unitaire, etc.);
- la prévisibilité des biens, services ou travaux faisant l'objet de la modification;
- les effets de la modification sur l'exécution du contrat initial;
- le coût de la modification par rapport à la valeur du contrat adjugé;
- le site où les travaux sont exécutés;
- le contexte de son exécution;
- les méthodes, les pratiques, les pièces, les accessoires, l'outillage ou le matériel requis pour exécuter les travaux à l'origine de la modification.

9.1.3 Dépense relative à une modification

Toute modification à un contrat doit faire l'objet d'une autorisation en fonction des règles prévues au sein du RTL concernant les autorisations de dépenses.

9.2 Exception au processus décisionnel

Pour toute modification à un contrat entraînant une dépense inférieure à 10 % du coût du contrat original, jusqu'à un maximum de 25 000 $, et dans la mesure où le seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel demeure respecté et où le directeur général s'est vu déléguer le pouvoir d'autoriser une telle dépense par le règlement prévoyant la délégation de dépenser, une telle modification au contrat peut être autorisée par écrit du directeur général. Cet écrit doit indiquer les raisons justifiant l'autorisation de cette modification.

9.3 Gestion des dépassements de coûts

Pour tout dépassement de coûts, la direction requérante doit présenter une demande écrite indiquant les motifs justifiant cette modification et en soumettre une copie au trésorier. Cette personne étudiera la demande de modification et fera les recommandations nécessaires.

9.4 Rapport sur l'exécution du contrat par l'adjudicataire

Afin de maintenir un contrôle sur la qualité et le coût des travaux ou des services effectués par un adjudicataire, ce dernier doit obligatoirement soumettre au responsable de l'information aux soumissionnaires ou au responsable du projet au sein du RTL, un rapport écrit sur le déroulement des travaux ou des services rendus, l'état de leur avancement, les dépenses engagées au moment de la rédaction du rapport et toute situation ayant eu pour effet de retarder l'exécution des travaux accompagnés des motifs justifiant la survenance d'une telle situation. À défaut par l'adjudicataire de remettre ce rapport écrit, des retenues sont effectuées par le RTL sur les montants qui lui sont dus jusqu'à ce qu'il dépose son rapport.

9.5 Vérification du processus d'attribution par une ressource impartiale

Afin de s'assurer de l'efficacité des processus d'adjudication de contrat suivi par le RTL, le Bureau d'inspection contractuelle est habilité à procéder aux enquêtes et vérifications requises.

10. Mesures pour favoriser la rotation des éventuels cocontractants

10.1 Participation de cocontractants différents

Le RTL doit tendre à faire participer le plus grand nombre d'entreprises parmi celles qui sont en mesure de répondre à ses besoins en favorisant la rotation entre les éventuels cocontractants lorsque possible. Afin de pouvoir favoriser une rotation et lorsque possible, un fichier de fournisseurs potentiels est créé et maintenu à jour.

Cette disposition n'oblige pas le RTL à procéder à des rotations systématiques et la rotation ne doit, en aucun cas, se faire au détriment de la saine gestion des dépenses publiques.

11. Règles de passation des contrats de gré à gré

11.1 Contrat comportant une dépense d'au moins 25 000 $, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publiques, taxes incluses, en vertu de l'article 95 de la LSTC

Le RTL peut conclure de gré à gré tout contrat d'approvisionnement, de construction, d'assurance, de services professionnels ou de services qui comporte une dépense d'au moins 25 000 $, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publiques en vertu de l'article 95 de la LSTC. Préalablement à la conclusion du contrat, des offres peuvent être sollicitées auprès d'au moins deux fournisseurs potentiels susceptibles de répondre aux exigences du contrat. La sollicitation d'offres de prix auprès des fournisseurs ne restreint pas le droit du RTL de conclure le contrat avec le fournisseur ou entrepreneur de son choix.

Nonobstant l'alinéa précédent, des offres peuvent également être sollicitées auprès de fournisseurs, notamment au moyen d'un des mécanismes de mise en concurrence prévus au paragraphe 11.2.1.

11.2 Mécanismes de mise en concurrence et modes d'adjudication

11.2.1 Mécanismes de mise en concurrence

Pour l'adjudication de tout contrat visé par la présente section, le RTL peut choisir d'utiliser, notamment, l'un des mécanismes de mise en concurrence suivants :

a) Par enchère inversée, soit un processus par lequel le RTL met en concurrence, pour une période de temps déterminée, des fournisseurs invités à soumettre un prix pour la conclusion d'un contrat. L'enchère peut se dérouler à l'aveugle lorsque les participants ignorent les offres précédentes formulées ou leur rang. Elle peut également se dérouler de façon ouverte en faisant connaître aux participants le prix du dernier enchérisseur le plus bas;

b) Par appel d'offres public ou sur invitation. Les modalités de publication, la durée de la période d'appel d'offres et les modalités d'ouverture des soumissions sont alors fixées dans les documents d'appel d'offres;

c) Par processus de qualification soit un processus par lequel le RTL identifie à l'avance les fournisseurs potentiels qui pourront être sollicités pour l'acquisition de biens ou de services. Le RTL procède par demande de soumissions et les modalités sont décrites à la demande de soumissions.

11.2.2 Modes d'adjudication

Pour l'application du paragraphe 11.2.1, les mécanismes de mise en concurrence doivent prévoir le mode d'adjudication du contrat.

Les modes d'adjudication du contrat qui peuvent être utilisés sont, notamment, les suivants :

a) Adjudication du contrat au soumissionnaire proposant la meilleure note finale à la suite d'une évaluation de la qualité, avec ou sans prix;

b) Adjudication du contrat sur la base du prix uniquement.

Lorsque le RTL fait intervenir le prix dans l'un de ces modes d'adjudication, il en fixe les conditions dans sa demande de soumissions et il peut alors prévoir :

i. la possibilité d'adjuger le contrat sur la base du prix le plus bas;

ii. la possibilité d'adjuger plus d'un contrat à la suite de la même demande de soumissions en fonction d'un pourcentage d'écart avec le prix du plus bas soumissionnaire conforme;

iii. que le prix de la plus basse soumission soit déterminé en tenant compte du coût total d'acquisition, lequel s'appuie sur des éléments quantifiables et mesurables identifiés préalablement à la demande de soumissions et ajoutés au prix soumis. Le coût total d'acquisition est constitué des coûts additionnels non inclus dans le prix soumis que devrait assumer le RTL pendant la durée de vie utile des biens ou services acquis, dont notamment les coûts d'installation, d'entretien, de soutien et de formation, de même que les coûts de tout autre élément jugé pertinent en lien avec le besoin à combler;

iv. que le prix le plus bas soit déterminé après avoir tenu compte d'une marge préférentielle exprimée en pourcentage et déterminée par le RTL lorsque les soumissionnaires répondent à une exigence objective de la demande de soumissions; une telle exigence peut comprendre, notamment, la présence de place d'affaires sur le territoire de desserte du RTL ou la détention d'une certification ou le respect d'une norme particulière.

12. Retrait d'une soumission après l'ouverture

Les documents d'appel d'offres reconnaissent le droit d'un soumissionnaire de retirer sa soumission jusqu'à la date et l'heure prévues pour l'ouverture des soumissions. À défaut d'exercer ce droit dans ce délai, le soumissionnaire est lié par sa soumission et ne peut refuser de l'honorer, sous peine des recours prévus par les documents d'appel d'offres et la Loi.

13. Droit de non-attribution d'un contrat

Les documents d'appel d'offres doivent contenir une clause de réserve précisant, notamment, que le RTL ne s'engage à accepter, ni l'offre la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues, et se réserve le droit de rejeter l'ensemble de celles-ci, notamment, mais non limitativement, lorsque :

- les biens, les services ou les travaux ne sont plus requis;
- l'appel d'offres n'a pas généré suffisamment de concurrence;
- le RTL a des motifs raisonnables de croire que l'intégrité du processus est compromise.

Dans l'éventualité où les soumissions reçues sont beaucoup plus élevées que les taux habituellement présents sur le marché ou encore par rapport au budget ou à l'estimation des coûts réalisée par le RTL ou si les soumissions soumises sont déraisonnables ou manifestement trop basses, le RTL se réserve le droit de ne pas attribuer le contrat. Des soumissions sont considérées trop basses lorsqu'elles risquent sérieusement de compromettre l'exécution même du contrat à octroyer.

14. Éthique

Tous les membres du conseil d'administration, dirigeants ou employés qui interviennent au processus contractuel doivent contribuer à maintenir la saine image du RTL, développer et maintenir de bonnes relations entre le RTL et ses fournisseurs, et ce, en faisant preuve d'impartialité et en respectant le Code d'éthique du RTL dans l'accomplissement de leurs fonctions reliées au processus contractuel.

Pour ce faire, ils doivent notamment :

- Assurer la transparence dans le traitement des dossiers contractuels;
- Faire en sorte d'appliquer le présent règlement dans le meilleur intérêt du RTL et des interventions qui en assurent le financement;
- Assurer un traitement équitable à tous les fournisseurs;
- Éviter toute situation de favoritisme, de malversation, d'abus de confiance, d'apparence de conflit d'intérêts ou autres formes d'inconduite;
- N'accepter, ne recevoir ou ne solliciter en aucun cas, pour quiconque y compris lui-même, des gratifications, des avantages, des dons ou autres marques d'hospitalité, quelle que soit leur valeur, en échange d'une décision qu'il doit prendre, qui est susceptible d'influer sur son indépendance de jugement ou risquant de compromettre son intégrité et dans tout autre cas qui ne relève pas des règles de la bienséance, de la courtoisie, du protocole ou de l'hospitalité et qui est d'une valeur raisonnable;
- Prévenir l'utilisation inappropriée des ressources du RTL;
- Ne pas divulguer, avant l'ouverture des soumissions et ce, en conformité avec les exigences de la LSTC, tout renseignement permettant de connaître le nombre ou l'identité des personnes qui ont présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumission ou d'un document auquel elle renvoie.

En plus des normes énoncées ci-dessus, tout dirigeant et employé du RTL est tenu de respecter les règles prévues au code d'éthique.

Tout manquement aux normes et règles d'éthique porté à la connaissance du conseil d'administration, d'un dirigeant ou employé du RTL peut être acheminé au responsable de la gestion des plaintes et conduire à l'imposition d'une sanction prévue à la section 16.

15. Force majeure

Le RTL reconnaît que le processus décisionnel et les règles du présent règlement puissent être écartés sur une base exceptionnelle dans un cas de force majeure de nature à mettre en danger la vie ou la santé de la population, à perturber sérieusement le service de transport en commun ou à détériorer sérieusement les équipements du RTL ou à nuire sérieusement à leur fonctionnement.

En ce cas, seul le président ou, s'il est absent ou empêché d'agir, le directeur général peut, conformément à l'article 105 de la LSTC, autoriser une dépense et octroyer un contrat sans égard aux règles prévues à l'adjudication des contrats et au présent règlement sur la gestion contractuelle. S'il exerce ce pouvoir, le président ou le directeur général, selon le cas, devra déposer un rapport motivé au conseil d'administration dès la première séance qui suit.

16. Sanctions

16.1 Sanctions pour le dirigeant ou l'employé

Les obligations imposées par le présent règlement font partie intégrante de tout contrat de travail liant le RTL à un dirigeant ou à un employé. Toute contravention au présent règlement est donc passible de sanctions disciplinaires. Une contravention au présent règlement par un dirigeant peut notamment mener à une suspension sans salaire ou à un renvoi et, dans le cas d'un employé, la sanction est déterminée selon les dispositions applicables de sa convention collective.

16.2 Sanctions pour le membre du conseil d'administration

Tout membre du conseil d'administration qui contrevient au présent règlement est passible des sanctions prévues par l'article 108.2 de la LSTC.

16.3 Sanctions pour le mandataire ou le consultant

Le mandataire ou le consultant qui contrevient au présent règlement ou au contenu d'une déclaration signée par lui en application du règlement, en outre de toute pénalité pouvant être prévue au contrat le liant au RTL ou à l'entente de confidentialité prévue à l'annexe I, peut se voir résilier unilatéralement son contrat.

16.4 Sanctions pour le soumissionnaire

Le soumissionnaire qui, directement ou indirectement, contrevient aux obligations qui lui sont imposées par le présent règlement ou au contenu d'une déclaration signée par lui en application du règlement peut voir sa soumission rejetée, si le manquement reproché est d'une gravité le justifiant, ou résilier unilatéralement son contrat.

16.5 Sanctions pour le membre du comité de sélection

Tout membre d'un comité de sélection qui contrevient au présent règlement peut voir son nom retiré de la liste des candidats au comité de sélection et est susceptible de faire face à une poursuite en dommages-intérêts par le RTL dans le cas où sa conduite cause un préjudice à ce dernier.

17. Autorité des marchés publics

Le directeur général est responsable de recevoir et d'assurer le suivi de toute recommandation formulée par l'Autorité des marchés publics au RTL.

18. Remplacement du règlement

Le présent règlement annule et remplace le règlement numéro L-68 décrétant la politique de gestion contractuelle.

19. Entrée en vigueur du règlement

Le présent règlement entre en vigueur le quinzième (15e) jour qui suit sa date de publication dans un journal diffusé sur le territoire du RTL.

20. Publication

Ce règlement, de même que tout autre règlement portant sur la gestion contractuelle, notamment tout règlement déléguant le pouvoir de faire une dépense ou de passer un contrat, doivent en tout temps être publiés sur le site Internet du RTL.

21. Rapport

Au moins une fois l'an, le RTL dépose, lors d'une séance de son conseil d'administration, un rapport concernant l'application de ce règlement.

Adopté en vertu de la résolution 18-145 du 5 décembre 2018
Donné à Longueuil, ce 18 décembre 2018

Pierre Brodeur
Président

Me Carole Cousineau
Secrétaire corporative

Le texte intégral du règlement, y compris ses annexes, peut être consulté sur le site Internet du RTL, à l'adresse

rtl-longueuil.qc.ca

51070

CONTACT+ : nouveau système d'appel automatisé

Le RTL améliore son service de transport adapté

Un nouveau système d'appel automatisé pour le transport adapté fait son entrée au RTL : CONTACT+. Dorénavant, chaque client recevra, à la suite de sa réservation, un appel automatisé la veille de son déplacement pour lui confirmer son horaire. De plus, il recevra un appel le jour même si des modifications ont été apportées à son déplacement.

Les clients du service de transport adapté seront ainsi rassurés par cette confirmation. De plus, ils auront la possibilité d'annuler leur réservation si elle n'est plus nécessaire lors de cet appel de confirmation.

L'appel de confirmation du déplacement est la première phase de CONTACT+. En effet, un nouveau service sera également ajouté au cours des prochains mois : l'appel lors de l'arrivée imminente du véhicule. Encore ici, la clientèle disposera d'une information précieuse pour leur éviter les désagréments d'un retard, ou encore pour leur rappeler qu'un service est en route et à proximité d'eux. Cette mise en place en deux temps vise à implanter ces changements en douceur pour la clientèle.

« Très attendu par la clientèle, ce système sera bénéfique non seulement pour cette dernière, mais aussi pour l'organisation. La connaissance de l'arrivée imminente du véhicule, le rappel du transport la veille et la possibilité de l'annuler permettra au RTL d'optimiser sa gestion des déplacements et ainsi offrir un service plus efficace », a souligné Pierre Brodeur, président du conseil d'administration du RTL.

« La confirmation de la réservation la veille permettra aux clients d'obtenir le rappel de leurs rendez-vous ou déplacements importants. L'appel imminent leur permettra, dès l'année prochaine, de quitter leur domicile dans un délai raisonnable pour attendre le véhicule, évitant ainsi une attente au moment d'intempéries », a ajouté Nancy Decelles, membre du conseil d'administration du RTL représentante des usagers du transport adapté.

Rappelons que le service de transport adapté du Réseau de transport de Longueuil (RTL) effectue environ 410 000 déplacements par année, 7 jours sur 7.

Le RTL tient à remercier les partenaires de ce projet, Soft Conseil et GIRO. Pour en savoir plus sur CONTACT+, visitez le www.rtl-longueuil.qc.ca/contactplus.



De gauche à droite : Frédéric Jean, directeur technique pour Soft Conseil, Michel Veilleux, directeur général du RTL, Nancy Decelles, membre du CA du RTL et représentante des usagers du transport adapté, Pierre Brodeur, président du CA du RTL, Joel Kepaou, directeur général de Soft Conseil, et Pierre Desautels, chauffeur pour Taxi Union.

Les professionnels

DENTISTE

Dre. NATHALIE GIGUÈRE
dentiste généraliste

Dre Véronique Brousseau, dentiste
Robert Gagnier, denturologiste

Rendez-vous
jour / soir
(Urgences acceptées)
Bureau 450.449.1235

Centre dentaire Nathalie Giguère
150, de Montarville suite 200
Boucherville (Québec)
J4B 6N1

DENTUROLOGISTE

SERGE HAMEL
Denturologiste

Fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles

655, Marie-Victorin
Boucherville
655-3516

Du lundi au jeudi

Interac MasterCard VISA

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9383-5882 Québec Inc. (Cidrerie du Parc) A/S M. Nicolas Turgeon 1415, rue Mazurette Montréal (Québec) H4N 1G8 Dossier : 55-10-0757	Demande d'un permis industriel de fabricant de cidre.	95, rue J.-A.- Bombardier Local 4-A Boucherville (Québec) J4B 8P1

51120

Québec

CLUB FADOQ DE BOUCHERVILLE

fadoq



S'associe aux Pieds Rieurs

RÈGLES DE VIE DES PIEDS RIEURS

- Ambiance joyeuse, amicale et festive.
- Novices ou expérimentés sont toujours les bienvenus.
- Détente assurée tant que l'on se laisse porter par la musique.
- Rire, rire, rire encore et surtout ne pas se prendre au sérieux.
- Énergie garantie si les soucis sont mis de côté.

Ensemble, pas à pas,
le plaisir sera au rendez-vous.

Inscription au bureau de la FADOQ ou à la Salle de l'Église St Sébastien
Coût : 6 $/heure ou 9 $ / 2 heures
Début : lundi 7 janvier 2019 de 13 h à 16 h.
Lieu : Sous sol de l'Église St-Sébastien
Carte Accès ville de Boucherville et FADOQ
Responsable : Monique L'Hérault
Professeur : Andrée Desrochers

51109

AVIS PUBLIC

RTL Agglomération de Longueuil

RÈGLEMENT NUMÉRO L-91

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR L-02 TEL QU'AMENDÉ DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LONGUEUIL

Loi sur les sociétés de transport en commun (S-30.01, article 49)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

Article 1 : Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par :

« Règlement L-02 » : Règlement intérieur de la Société de transport de Longueuil.

Article 2 : L'article 65.0.1 du règlement numéro L-02 est modifié par l'ajout, à la fin, du paragraphe suivant :

« 15° autoriser toute modification à un contrat entraînant une dépense inférieure à dix pour cent (10%) du coût du contrat original, jusqu'à un maximum de 25 000 $, et dans la mesure où le seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel demeure respecté, autoriser par écrit une telle dépense. Cet écrit doit indiquer les raisons justifiant l'autorisation de cette modification. »

Article 3 : L'article 65.0.3 du règlement numéro L-02 est modifié par l'ajout, à la fin, du paragraphe suivant :

« 5° autoriser toute contingence à un contrat entraînant une dépense inférieure à dix pour cent (10%) du coût du contrat original, jusqu'à un maximum de 25 000 $, et dans la mesure où le seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel demeure respecté, autoriser par écrit une telle dépense. Cet écrit doit indiquer les raisons justifiant l'autorisation de cette contingence. »

Article 4 : Le règlement numéro L-02 est également modifié en ajoutant, après l'article 65.0.8, l'article 65.0.9 suivant :

« 65.0.9 La délégation à un employé du RTL, dont le poste est indiqué dans le tableau qui suit, a l'autorité requise pour engager financièrement ou contractuellement le RTL, jusqu'à la limite indiquée ci-après :

Au moins	Au plus	Autorisé
1 $	5% du seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel	Technicien aux achats Préposé aux approvisionnements Analyste aux inventaires et garanties
1 $	15 % du seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel	Acheteur Administrateur de contrats
1 $	25 % du seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel	Chef achats Coordonnateur aux réapprovisionnements Tout directeur de service
1 $	50 % du seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel	Directeur finances et trésorier
1 $	Sous le seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel	Direction général
Seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel	Sans objet	Conseil d'administration

Article 5 : Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit sa date de publication dans un journal diffusé sur le territoire du Réseau.

Adopté en vertu de la résolution 18-146 du 5 décembre 2018
Donné à Longueuil, ce 18 décembre 2018

Pierre Brodeur
Président

Me Carole Cousineau
Secrétaire corporative

rtl-longueuil.qc.ca

51067

La Relève

Journal hebdomadaire indépendant membre de hebdos QUÉBEC

www.lareleve.qc.ca
450 641-4844
528, rue Saint-Charles, Boucherville

ÉDITEUR/DIRECTEUR
Charles Desmarteau

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Chantal Lachapelle

RÉDACTION/PHOTOS
Daniel Bastin
Daniel Hart
Diane Lapointe

TEXTES ET COMMUNIQUÉS
Johanne St-Martin

PUBLICITÉ
Bernard Desmarteau
Chantal Lachapelle
Linda Bourdua
Brigitte O'Connor

INFOGRAPHIE
Karine Gagnon (chef d'atelier)
Mariette Tomé (graphiste senior)
Alain Trottier (responsable Web)
Daniel Charbonneau (réseaux sociaux)

DISTRIBUTION LES MARDIS ET MERCREDIS
Publi-sac Montérégie
450 926-1256

DÉPÔTS COMMERCIAUX - 1397 COPIES
Manon Lejour

IMPRESSION / ÉDITION DE BOUCHERVILLE
Tirage certifié - **27 200 copies**
Transmag, Anjou

Nos bureaux sont fermés les lundis

Consultez nos deux éditions sur notre site Internet : **www.lareleve.qc.ca**

Envoi de communiqués : lareleve@lareleve.qc.ca
Heure de tombée : mercredi midi

ABONNEMENT ANNUEL
195 $ + T.P.S. et T.V.Q

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec,
3e trimestre Courrier de 2e classe
enregistrement 7727

RÉSEAU SÉLECT Maison de représentation nationale

Place aux lettres ouvertes!

La Relève permet aux lecteurs d'exprimer leur libre opinion dans ses pages en utilisant des propos respectueux et civilisés. Le journal n'assume pas pour autant le contenu des lettres ouvertes de même que les positions défendues par les signataires.

51013

Vos Classées

PETITES ANNONCES

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur **VosClassees.ca**.

Heure de tombée : mercredi 16 h 30

Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

Mode de paiement : VISA MasterCard American Express

Offrez-vous des extras
✓ Encadré ✓ Titre centré
✓ Couleur ✓ **Caractères gras**
Informez-vous auprès de votre téléconseiller

À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

Depuis le 3 avril, la centrale des annonces classées est ouverte de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

IMMOBILIER 100 à 299 | MARCHANDISE 300 à 399 | SERVICES 400 à 599 | EMPLOI ET FORMATION 600 à 799 | ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899 | VÉHICULES 900 à 999

Pour vos recherches locales

ANNUAIRE LOCAL guide de ma Ville .com

Annuaire imprimé ou en ligne

guidedemaville@videotron.ca

205 Logements / appartements à louer

4-1/2, r.d.c., rue Ste-Geneviève, Vieux-Verchères. Poêle, frigo inclus. Entrées laveuse/ sécheuse. Libre 1er janvier. 600 $/ mois. 450-906-4556, 438-403-6286

4-1/2, Ste-Julie, 2e étage, 940 $/ mois. Libre immédiatement. Chien refusé. Contactez: Manon 514-806-2776

VARENNES: 5-1/2, immeuble paisible, non-fumeur, 1 stationnement, libre 1er décembre 850 $. 514-973-3451

VARENNES: grand 4-1/2, libre immédiatement. Pas d'animaux, sans fumée, 514-250-6143

210 Logements / appartements chauffés à louer

2-1/2, électricité fournie, poêle, frigo, stationnement déneigé, Contrecoeur, 400 $, 514-243-6730; Serge

245 Chambre à louer

CHAMBRE Boucherville, maison familiale, commodités, A/C, piscine, non-fumeur, 9'X14'. Semaine 120 $. 450-641-0393

280 Entrepôts à louer

À Ste-Julie. Mini entrepôts, à partir de 100 pi.ca. 450-649-8867

365 Poêle / fournaise / bois de foyer

BOIS de foyer Bordyas et Bossé, 1ère qualité. Érable, bois franc 100 %. Prenons réservations. Livraison toute l'année. 450-347-2751

404 Services domestiques offerts

MENAGE résidentiel, grand ménage, vitres etc. Discrète, expérimentée, Valérie 514-922-3264

415 Massothérapie / Soins thérapeutiques

BIEN-ÊTRE : Massothérapie relaxation ou thérapeutique, reçus, certificats cadeaux. 514-867-2201 Mila

LA massothérapie, vous enveloppera de chaleur et détente. Mont-St-Hilaire. 514-929-0969

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/ Mastercard)

440 Déménagement / Transport / Entreposage

DH Déménagement, local/ longue distance, assurance, service/ bas prix. Service d'entreposage. 514-574-4127

TRANSPORT, livraison, service déménagement. Bas prix! 514-969-3636

442 Constructions / Rénovations / Réparations

À BAS LA COMPÉTITION!
Gypse, plâtre, peinture, moulures. Planchers, céramique, armoires Ikea. Décapage, teinture et vernis escalier. Patios/ bois. Jean : 450-655-8600

ÉBÉNISTERIE, restauration &/ou fabrication d'armoire de cuisine et de s.d.b., fabrication de moulures, meubles sur mesure. Mario : 514-585-9713

HOMME à tout faire à Boucherville, travaux manuels, réparations, entretien en tous genres. Roland, 438-496-5912

446 Peinture/décoration

A-1! Peinture, meilleur prix, estimation gratuite. Painting, best prices. RBQ. 514-362-0076

452 Planchers / Pose et sablage

SABLAGE de Planchers
Pose, réparation, teinture
Sablage d'escaliers
Finition au choix
450-653-3109
planchersduclos.com
R.B.Q: 5735-6396-01

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél: 514-282-2022 www.sos-saaq.com

SERVICE d'entretien de votre propriété, réparation en tout genre, aide au maintien à domicile, service rapide et courtois. spécial nettoyage de gouttières et pose de décorations de Noël. Roch 514-831-3305

555 Argent à prêter

PRÊT 500 $ à 1000 $. Maintenant ouvert 7 jours. Obtenez votre argent instantanément avec Sekur. Mauvais crédit accepté. Dépôt d'argent 7j/7. Crédit Yamaska 1-877-661-4721 www.crediyamaska.com

PRÊTEUR hypothécaire privé de premier et deuxième niveau. Financement rapide peu importe votre région. Service professionnel. Nos taux sont compétitifs et no conditions de financement flexibles. Financement Brisson. 1-866-566-7081

580 Occasions/ propositions d'affaires

Faites vite! votre territoire est disponible. Occasion unique et exclusive. Route de distributrices automatiques garanties. Produit le plus rentable, l'eau NAYA 600ml. Clientèle établie par la compagnie. Mise de fonds obligatoire. Financement disponible. Projet clé en main. 855-495-4599

585 Services financiers divers

SOLUTIONS à l'endettement. Trop de dettes? Laissez-nous vous aider. Un seul versement par mois. 7 sur 7, de 8 h à 20 h. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 514-839-8004

605 Emplois divers

MÉCANICIEN soudeur, aide mécanicien, chauffeur classe 1 pour réparation de remorque 53', travail de jour, **très bon salaire.** CV.: garage. fusionplusinc@gmail.com 450-464-4002

PRODUITS NATURELS GERBEX INC. Représentants(es) demandé(es). Produits Gerbex offre une gamme de produits naturels, herbes et vitamines. Idéal pour cliniques, massothérapeutes. Aussi vendeurs à domicile demandés, sans obligation de votre part. Notre liste de prix et brochure gratuites. 745 boul. Laframboise, St-Hyacinthe, J2R 1E3. Tél.:450-796-5868 www.gerbex.ca Courriel gerbex@gerbex.qc.ca

RECHERCHE soudeurs, journaliers, peintres, 40 heures/ semaine, usine de bennes, 450-649-0338

TRAVAIL dans une écurie, à St-Bruno, samedi/ dimanche, 7 h-16 h. Nettoyez les stalles, nourrir et sortir les chevaux. Entretien général. Véhicule requis. 514-830-9432

608 Emplois saisonniers ou temporaires

RECHERCHE homme pour travaux érablière, bonne forme physique, salaire à discuter. 450-584-2628

630 Santé/hospitalier

POSTES PAB de nuit 7/15, avec PDSB et RCR requis, pour personnes âgées semi-autonomes, 23 résidents à Boucherville. 450-906-3935, 450-906-3934 (fax) ou katy.pavillon boucherville@videotron.ca

RÉSIDENCE DU QUARTIER LONGUEUIL (26 résidents) RECHERCHE: Infirmiers(ères) auxiliaires. Préposés(es) aux bénéficiaires jour et nuit 40 heures/ semaine. Faire parvenir CV quartierlongueuil@videotron.ca ou communiquez avec François Pelletier 438-888-8563

SERVICES de soins santé Ste-Anne, recherchent préposés(es) aux bénéficiaires pour maintien à domicile, secteurs Longueuil, Boucherville, Varennes. Doit posséder PDSB et RCR, taux horaire 14 $/ heure. Pour plus d'informations communiquez avec Nicole, 438-862-1666. Courriel: soulieresm@videotron.ca et télécopieur : 450-929-4322

637 Enseignement/Education

CHERCHE professeur d'anglais, enfants. 10 samedis matin, janvier à mars, eamerica@videotron.ca

705 Formations diverses

COURS DE CHANT ET GUITARE,
professeure diplômée
Chantal
450 655-3203

845 Prières/remerciements



REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveurs obtenues.
Merci M.B.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. M.F.



REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. R.D.

945 Achat d'autos

ACHAT AUTOS CAMIONS 500 $ +/-, route/ ferraille. Crédit d'immatriculation. Dépôt gratuit fer et métaux. Vente de pièces. N.J. 450-649-2955

ACHETONS AUTO pour route ou ferraille jusqu'à 10,000 $! 7/7 jours. Licencié pour le recyclage. PENSEZ VERT! Aidez-nous à garder notre environnement propre! PAT AUTO succ. Brossard, Daniel, jour: 450-676-1577, Soir: 514-910-0996

985 Autos à vendre

ATTENTION! ATTENTION! Besoin d'une auto. Problème de crédit? C'est fini. Aucun cas refusé. Financement sur place. Voiture, camion, van, 2004 à 2013 Robert Cloutier Autos 450-446-5250 ou 514-830-0098 1-888-446-5250 www.robertcloutierautos.com

985 Autos à vendre

À voir auto, camion, 4x4. Financement maison aucun cas refusé. Voitures 2010 à 2017, léger dépôt, aucun endosseur. 1-866-566-7081 www.financementbrisson.net

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné qu'à la suite du décès de **Antoinette JALBERT**, en son vivant, domiciliée au 1619, rue Gabrielle-Roy, en la ville de Sainte-Julie, province de Québec, J3E 1R3, survenu le 16 septembre 2018, un inventaire des biens de la défunte a été préparé par la liquidatrice, en date du 6 décembre 2018, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'adresse suivante : DUBOIS & JOYAL NOTAIRES INC., 365 boul. Sir-Wilfrid-Laurier, bureau 302, Beloeil, province de Québec, J3G 4T2.

Signé à Beloeil, ce 6 décembre 2018.

Marie-Claude CARTIER, liquidatrice

51110

Vous êtes à la recherche D'EMPLOYÉS QUALIFIÉS?

La Relève et jobboom

ont une offre irrésistible à vous proposer...

Communiquez avec votre conseiller publicitaire sans tarder!

450 641-4844

51053

Offres d'emploi

Aide de service en établissement de santé
Formation payée
19,21 $/heure
Opportunités d'emploi
450 645-2370 poste 7103

51121

Nouvelle unité de court séjour en médecine spécialisée à l'Hôpital Charles-Le Moyne



Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre a récemment procédé à l'ouverture d'une unité de court séjour (UCS) de 25 lits en médecine spécialisée à l'Hôpital Charles-Le Moyne. Il s'agit d'un projet novateur qui offre un environnement de soins moderne et mieux adapté aux patients dont la durée d'hospitalisation est évaluée à moins de 72 heures.

L'UCS est une construction toute neuve située à l'extrémité ouest de l'hôpital. Elle accueille des patients dont l'état de santé nécessite une prise en charge rapide et une investigation approfondie. Ceux-ci sont soignés par une équipe de médecins spécialistes et de professionnels de la santé. La majorité des patients qui y sont hospitalisés retournent à la maison à la fin de leur séjour. Les autres peuvent être transférés dans une unité régulière, si leur état de santé requiert une prolongation de leur hospitalisation.

Grâce à un accès aux soins et services coordonné de façon optimale entre l'ensemble des professionnels et les différents plateaux techniques tels la radiologie, le laboratoire de cardiologie, l'endoscopie, etc., les patients ont accès plus rapidement à un diagnostic, au choix d'un traitement approprié et à son suivi.

« Nous sommes extrêmement fiers de ce concept d'unité de soins qui permet de mieux répondre aux besoins grandissants de notre population qui se présente à l'urgence », affirme Richard Deschamps, président-directeur général du CISSS de la Montérégie-Centre.

Conçue selon les normes et les meilleures pratiques du milieu hospitalier, l'unité de court séjour offre à la clientèle un milieu de soins chaleureux et sécuritaire. Elle joue un rôle différent de l'unité d'hospitalisation brève, située près de l'urgence, qui accueille pour sa part des patients dont l'état de santé nécessite une investigation ou un traitement rapide de 24 h à 48 h.

Faites emballer vos cadeaux de Noël au profit du CABB!

EMBALLAGE DE CADEAUX

Au profit du

LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE BOUCHERVILLE



Le Centre d'action bénévole de Boucherville (CABB) invite les citoyens à faire emballer leurs cadeaux de Noël à son kiosque temporaire situé dans l'allée centrale des Promenades Montarville (1001, boul. De Montarville à Boucherville).

De nombreux bénévoles se succéderont jusqu'au lundi 24 décembre aux heures d'affluence afin d'emballer les cadeaux achetés ou non dans ce centre commercial. Tous les profits seront versés au CABB.

Au cœur de la communauté depuis presque 40 ans, le CABB est un organisme communautaire. Son financement est tributaire de subventions et de dons du public.

Une autre façon de faire la différence

Quelques bénévoles supplémentaires sont requis pour couvrir l'ensemble des plages horaires de l'activité d'emballage de cadeaux. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en cliquant sur l'onglet « Possibilités de bénévolat pour tous » sur la page d'accueil du site Internet du CABB. Il suffit ensuite de remplir le formulaire électronique associé au bouton JE M'INSCRIS! Vous pouvez aussi vous inscrire par téléphone au 450 655-9081, poste 232.

Grâce à son réseau de bénévoles, le CABB offre plusieurs services aux Bouchervillois de tous âges vivant des difficultés temporaires ou permanentes. Les aînés, les familles, les proches aidants et les personnes en convalescence à la suite d'une maladie, d'une blessure ou d'une chirurgie sont particulièrement visés. Le CABB recrute également des bénévoles et réalise des jumelages entre les organismes communautaires et les entreprises désireuses de s'impliquer dans la communauté par le biais du bénévolat.

Les règlements de la refonte du *Plan d'urbanisme de la Ville* sont adoptés

Dans le cadre de la refonte du Plan d'urbanisme et de ses règlements, la Ville de Boucherville a adopté le 12 décembre les règlements en lien avec la démarche.

La Ville a adopté les règlements suivants :

- Plan d'urbanisme – nº2018-289
- Zonage – nº2018-290
- Lotissement – nº2018-291
- Relatif aux contributions aux fins de parcs, terrains de jeux et milieux d'intérêt écologique – nº2018-292
- Construction – nº2018-293
- Relatif aux permis et certificats d'autorisation et à l'administration des règlements de zonage, de construction, de lotissement et relatif aux contributions aux fins de parcs, terrains de jeux et milieux d'intérêt écologique – nº2018-294
- Dérogations mineures – nº2018-295
- Relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – nº2018-296
- Démolition – nº2018-297
- Relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – nº2018-299
- Relatif aux plans d'aménagement d'ensemble (PAE) – nº2018-300

Ces règlements sont disponibles pour consultation au boucherville.ca/urbanisme sous l'onglet Documentation.

Ces règlements entreront en vigueur lors des prochains mois selon les procédures prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. La Ville vous invite à consulter les avis publics en lien avec le processus d'adoption qui seront publiés dans les prochaines semaines.

Rappelons que la Ville de Boucherville a entamé la refonte de son Plan d'urbanisme et de ses règlements à l'automne 2014. Le but de cette refonte est de mettre en place des outils permettant de créer un milieu de vie dynamique et axé sur le bien-être des citoyens.

Le chanteur originaire de Boucherville et son groupe YFE ont pris leur envol à Varennes

Alex Henry Foster à nouveau en pôle position des palmarès iTunes au Canada

Plus d'un mois après la sortie de « Windows in the Sky », le premier projet solo d'Alex Henry Foster se trouve à nouveau en pôle position des palmarès iTunes au Canada, ayant même gardé cette position pendant cinq jours consécutifs au début du mois de décembre. Il s'agit d'une autre belle victoire pour l'industrie de la musique indépendante qui, lors d'une des périodes les plus chargées de l'année, s'offre un lancement d'album déclassant Lady Gaga ainsi que Marie-Mai à sa sortie.

De plus, depuis son lancement le 16 novembre dernier, le vidéoclip de la chanson « Summertime Departures » du chanteur du groupe Your Favorite Ennemies (YFE) dépasse maintenant les 200 000 vues sur YouTube.

La nouvelle parcourt le Canada avec une critique élogieuse de Stuart Derdeyn du plus grand quotidien dans l'ouest du pays, The Vancouver Sun. La nouvelle fait aussi le tour de la presse du groupe Postmedia : The Province, London Free Press, Calgary Herald, Regina Leader-Post et O.canada.com.

« Les textes sont toujours ce qui vient en premier, ce qui est plutôt rare, car ils sont souvent écrits pour accompagner la musique. Que ce soit pour YFE ou un autre projet, pour moi, ça débute toujours par les textes, qui eux découlent de la vision que j'ai envie d'explorer pour l'album qui va les porter », a déclaré le chanteur originaire de Boucherville et dont le groupe Your Favorite Ennemies a pris son envol à Varennes.



ÉBÉNISTERIE NORCLAIR INC.
WOODWORKING

Offre d'emploi

Opérateur plaqueuse de chant

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE : Ébénisterie Norclair inc. est une entreprise de conception et fabrication de mobilier architectural et commercial haut de gamme située à Boucherville sur la Rive Sud de Montréal. Ses principaux clients comptent des marques prestigieuses telles que Chanel, Polo Ralph Lauren, Tommy Hilfiger et Hermès Parfums. Étant une entreprise en croissance qui compte plus ou moins 80 employés, nous sommes à la recherche d'un opérateur d'équipement pour faire partie de notre équipe dynamique. Nous vous invitons à consulter notre vidéo corporative sur notre page Facebook d'entreprise.

SOMMAIRE DU POSTE : Relevant du VP opérations, vous aurez à ajuster, opérer et entretenir une plaqueuse de chant à contrôle numérique Homag. Vous serez responsable de la qualité finale des pièces à plaquer.

Qualités personnelles
- Débrouillardise
- Souci du détail et minutie
- Autonomie et polyvalence
- Capacité d'adaptation aux changements
- Sens de l'organisation

Exigences
- Bonne condition physique
- Expérience pertinente sur plaqueuse de chant (un aout)
- Expérience en ébénisterie architecturale (un atout)

Conditions de travail
- Poste permanent à temps plein (40 heures par semaine) avec le vendredi après-midi de congé
- Salaire compétitif selon expérience
- Accès à un programme d'assurances collectives et REER/RPDB après 3 mois
- Uniforme de travail fourni et environnement de travail chauffée/climatisée
- Équipe dynamique et projets variés et passionnants !

Cette opportunité de carrière vous intéresse? Faites-nous parvenir votre CV à l'adresse cv@norclair.com

Au plaisir de vous rencontrer !

L'équipe Ébénisterie Norclair Inc.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

51116

FINAL FISSURE

- Réparation de fissures de solage avec membrane de bithume élastomère
- Imperméabilisation de solage
- Inspection de drain français par caméra
- Installation et nettoyage de drains français
- Excavation à la main et mini-excavatrice
- Installation de margelles

(450) 641-9667

Je profite du temps des Fêtes pour vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année. Qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité ! Merci de votre confiance.

51005

Une première mondiale et un concert tout en délicatesse avec l'Orchestre symphonique de Longueuil

L'Orchestre symphonique de Longueuil (OSDL) vous propose, pour amorcer l'année 2019, une création de Airat Ichmouratov présentée en première mondiale et une soirée tout en délicatesse où la harpe se joint aux cordes pour vous offrir une musique feutrée et enrobée de mystère! Ce concert sera présenté le jeudi 10 janvier 2019, à 20 h, à l'église Sainte-Famille de Boucherville.

Se joindra aux musiciens de l'OSDL, dirigé par Airat Ichmouratov, compositeur et chef en résidence de l'OSDL, Annabelle Renzo, harpiste solo à l'OSDL.

Airat Ichmouratov

La musique d'Airat Ichmouratov a été interprétée par un large éventail d'ensembles et de musiciens dans le monde entier. Titulaire d'un doctorat en direction d'orchestre de l'Université de Montréal depuis 2004, il a été invité par plusieurs orchestres à travers le monde. Sa musique est interprétée par un grand nombre d'ensembles et de musiciens dans le monde en plus d'avoir été enregistrée sous étiquettes Chandos, Warner Classics, Hedone Records, ATMA et Analekta. En 2000, il se joint au groupe de musique klezmer Kleztory qui donnera plus de 800 spectacles sur la scène internationale. En plus d'y jouer de la clarinette avec une virtuosité électrisante, il agit en tant que compositeur et arrangeur.

Annabelle Renzo

Harpiste aux mille et un projets, Annabelle Renzo se distingue par sa créativité, sa polyvalence et sa sensibilité artistique. Harpe solo de l'OSDL, elle est aussi invitée par plusieurs autres orchestres et ensembles du Québec. Femme artiste à l'esprit aventurier, Annabelle prend le large en 2007 à bord de luxueux bateaux de croisière avec son spectacle Moonlight Melodies, lance son École de harpe en 2009 et crée un spectacle pour enfants en tournée de 2010 à 2013. Outillée de récentes études en médecines alternatives (massothérapie, thérapie à la harpe et thérapie vibroacoustique par la harpe), Annabelle explore de plus en plus le monde thérapeutique par les bienfaits de la musique.

Billetterie : 450 466-6661 ou sur OSDL.CA



Annabelle Renzo



Airat Ichmouratov

Bridge



Célébrons tous ensemble cette belle période empreinte de Joie et d'Amour avec les membres de notre famille et tous ceux qui nous sont chers.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les bridgeurs qui ont participé à notre réunion de Noël qui s'est déroulée dans une atmosphère empreinte de gaieté le 15 décembre dernier. Comme notre club est sérieux et amical, ce fut une rencontre très appréciée de tous. Un gros merci à ***tous les responsables*** qui nous ont permis de passer de merveilleux moments. Nous pouvons tous constater à quel point notre association n'est pas seulement un lieu de compétition, mais aussi un endroit des plus chaleureux. ***Les joueurs*** fraternisent toujours avec le sourire et désirent faire de leur mieux pour éprouver une certaine satisfaction personnelle.

Au plaisir de vous revoir bientôt chers amis!

Thérèse Messier, relationniste

Rappel : pas de bridge le 24, 25, 31 décembre 2018 et le 1er janvier 2019.

Attention! Soirées gratuites: Jeudi 27 décembre 2018 et jeudi 3 janvier 2019 à 19 h.

À partir du lundi 7 janvier 2019, nos activités reprendront normalement.

Prés. ***Gilles*** Sec. ***Denise***
Vice-Prés. ***Gilberte*** App : 514 247-2613
Trés. ***Marcel*** Trés. Adj. ***Daniel***
Adm. ***Sylvie*** Adm. ***Gisèle***

Gagnants du lundi 10 décembre 2018 :

A :	1er	D. Lussier / G. Soulière	61.31 %
	2e	B. Parent / H. Martin	
	1er	Y. Couture / M. Leduc	62.76 %
	2e	D. Demuy / J. Piecken	
B :	1er	J. Giguère / J-L. Paiement	62.20 %
	2e	M. Tessier / F. Desmarais	61.31 %
	1er	T. Zavada / D. Caron	
	2e	M. Favreau / J. Miljours	

Gagnants du mardi 11 décembre 2018 :

A :	1er	D. Lussier / R. Shanks	67.99 %
	2e	L. Coupal / F. Coallier	61.17 %
	1er	L. Rivet / L. Giard	64.77 %
	2e	A. Courtemanche / G. Daneau	61.55 %

Gagnants du jeudi 13 décembre 2018 :

A :	1er	L. Letarte / R. Shanks	61.74 %
	2e	P. Pigeon / F. Côté	60.98 %
	1er	F. Demers / N. Michon	
	2e	H. Bourdon / A. Voyer	

Félicitations à tous!

51052





La sécurité et la prudence : un beau cadeau de *Noël!*

La période des Fêtes approche à grands pas et le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SSIAL) invite les citoyens à être vigilants et prudents afin d'éviter des incidents fâcheux. Voici quelques conseils de sécurité :

Le sapin de Noël naturel

- Garder le pied du sapin humide, en ajoutant de l'eau tous les jours;
- S'assurer que les guirlandes de lumières qui ornent le sapin sont dans un bon état;
- Éteindre les lumières du sapin lorsque l'on quitte son domicile ou avant d'aller au lit;
- Ne jamais décorer le sapin avec des chandelles;
- Dégarnir le sapin naturel le plus vite possible après les Fêtes et le mettre à l'extérieur.

La décoration

- Utiliser des lumières décoratives homologuées (ULC ou CSA) pour une utilisation appropriée (intérieur ou extérieur);
- Installer les guirlandes lumineuses à l'aide de rubans ou de crochets; ne jamais utiliser des clous ou des punaises;
- Ne jamais décorer le dessus de la cheminée avec des branches de résine naturelle comme les sapins, pins ou épinettes. Elles s'assèchent rapidement et peuvent s'enflammer facilement;
- S'assurer de porter une attention particulière aux chandelles d'ambiance. Elles doivent être placées dans des chandeliers sécuritaires et doivent être éteintes lorsque l'on quitte la pièce.

Les rallonges électriques

- S'assurer du bon état des rallonges électriques;
- Utiliser des rallonges certifiées par un organisme reconnu (ULC ou CSA);
- Éviter de surcharger les rallonges électriques ainsi que les prises de courant.

Dans la cuisine

- Toujours placer les casseroles sur la cuisinière de façon à ce que les enfants ne puissent pas atteindre les poignées afin d'éviter des blessures graves;
- Pour éteindre un feu dans un poêlon ou une casserole, il faut fermer l'élément de la cuisinière et placer le couvercle approprié sur le contenant. On ne doit jamais déplacer le poêlon ou la casserole en flamme;
- Il est important d'utiliser une friteuse homologuée et suivre les règles de sécurité mentionnées dans le manuel du fabricant.

Conseils additionnels

- Lorsque l'on donne un cadeau qui nécessite des piles, fournir ces dernières avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet;
- Ne pas brûler les emballages de cadeaux dans le foyer ou le poêle à bois. Le papier enflammé peut s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit ou dans la cour;
- S'assurer que les avertisseurs de fumée sont fonctionnels;
- Installer un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) près du foyer ou du poêle à bois. Le chauffage au bois dégage du CO, un gaz inodore, incolore et toxique qui peut être mortel;
- Garder les sorties bien dégagées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur;
- Préparer un plan d'évacuation et s'exercer à évacuer le domicile. En faire un jeu avec les enfants.

Pour plus de renseignements, communiquer avec la Division des mesures préventives et des relations avec la communauté du SSIAL, au 450 463-7038, ou visiter le site Internet du ministère de la Sécurité publique securitepublique.gouv.qc.ca, sous la rubrique Sécurité incendie.

Consultez nos deux éditions en ligne :
www.lareleve.qc.ca



Société canadienne du cancer

Profitez des fêtes pour donner de l'espoir aux personnes touchées par le cancer

Inscrivez-vous au Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer

On se demande souvent comment donner espoir aux personnes touchées par le cancer. En vous inscrivant aux Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer (SCC), vous pourrez soutenir un proche atteint de cancer ou honorer la mémoire d'un être aimé. Vous participerez surtout à une marche unique, une nuit inoubliable à partager avec votre famille, vos amis et vos collègues.

Le Relais pour la vie de Boucherville aura lieu le 8 juin, au parc Vincent-D'Indy Profitez du temps des fêtes pour parler du Relais dans vos partys de famille ou de bureau, pour former une équipe et organiser vos activités de collecte de fonds.

« On estime qu'un Québécois sur deux recevra un diagnostic de cancer au cours de sa vie. Cela signifie que la moitié des membres de notre famille et de nos amis entendront les mots "vous avez un cancer". Personne ne devrait avoir à affronter le cancer seul. Inscrivez-vous au Relais pour la vie et faisons tout pour créer un monde où personne n'aura à craindre cette maladie. Ensemble, nous pouvons faire une différence! »

En participant au Relais pour la vie, vous contribuerez à financer les projets de recherche les plus prometteurs ainsi que des services de soutien essentiels pour les personnes touchées par le cancer et leurs familles.

La force du Relais pour la vie réside dans le fait qu'il interpelle les individus et les communautés afin qu'ils agissent et se mobilisent pour faire avancer la cause du cancer. Pour tous ceux qui doivent faire face à cette maladie, la marche est longue et parfois difficile. Comme dans un Relais, le parcours se fait parfois seul, parfois en équipe, parfois en silence, parfois dans le rire et la joie.

Pour participer au Relais pour la vie de Longueuil, inscrivez-vous en ligne à relaispourlavie.ca. Vous pouvez aussi vous présenter au 550, chemin Chambly à Longueuil pour récupérer une trousse du capitaine: Il est également possible de communiquer directement ou communiquez directement avec Karine Landry : karine.landry@quebec.cancer.ca, 450-442-9430.



De Mortagne pourrait avoir son équipe de football

Diane Lapointe

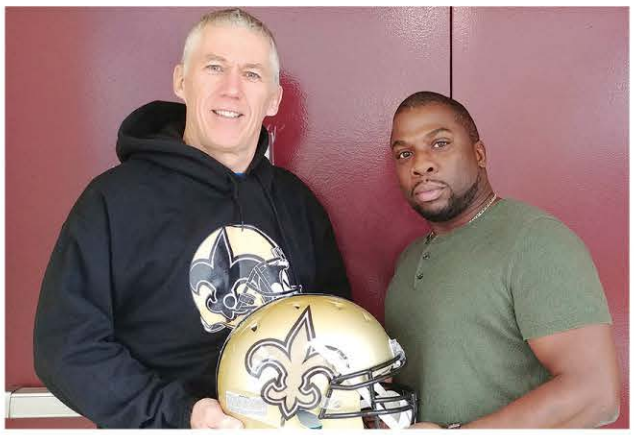
Le rêve de constituer une équipe de football à l'école secondaire De Mortagne est sur la bonne voie.

Des séances d'information sur le projet seront offertes les 18 et 19 décembre. Elles seront suivies d'une période d'inscription qui s'étirera jusqu'à la fin de janvier prochain. Tous les étudiants de l'école, garçons et filles, du secteur régulier, d'un programme Sports-études et du programme d'Éducation internationale peuvent s'inscrire.

« Nous avons besoin de recruter 30 joueurs pour former l'équipe. Nous déterminerons ensuite, selon l'expérience des jeunes et leur calibre, quelle sera la catégorie de l'équipe », explique le coordonnateur aux Sports-études, Yves Thivierge.

« Les objectifs de former une équipe visent à développer un sentiment d'appartenance pour l'école, augmenter la motivation, tout en soutenant le parcours académique des jeunes », ajoute Julien Deschênes, entraîneur de football dans le programme Sports-études et pour l'Université McGill.

Idéalement, l'équipe qui représentera De Mortagne pourra disputer ses premiers matchs, sur le nouveau terrain derrière l'école, en septembre 2019. Elle sera membre du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). Les personnes qui ont des questions sur ce projet peuvent les adresser au footballdemortagne@gmail.com



Jean Narrillo, technicien en loisirs, et Yves Thivierge, coordonnateur Sports-études.

Demi-marathon des sables

Une Bouchervilloise court 120 km dans le désert du Pérou

Diane Lapointe

Pour défier ses limites et sortir de sa zone de confort, une Bouchervilloise a couru à pied une distance de 120 km dans le désert du Pérou. Elle voulait voir jusqu'où son corps pouvait aller.

L'aventure a duré trois jours, du 3 au 6 décembre. Les deux pieds dans le sable, sur un terrain plat ou dans les dunes, sous une chaleur de 35e, et avec sur le dos un sac de voyage de 22 livres contenant tous ses effets personnels, Karine Cloutier a réussi le Demi-marathon des sables. Aux côtés de 373 autres participants issus de plusieurs pays, elle était la seule femme canadienne.

L'épreuve s'est tenue dans le désert d'Ica, à 300 km au sud de Lima. Les concurrents devaient parcourir 120 km répartis en trois étapes, en allure libre (course et marche) et en autosuffisance alimentaire, le tout dans un environnement désertique. « La chaleur, le sable, le manque de récupération, la nourriture rationnée, le sac à dos plus lourd que sur les ultra-trails habituels, tout ça a rehaussé le défi! Les amateurs d'endurance ont découvert le plus beau désert sud-américain.



Karine Cloutier franchissant la ligne d'arrivée.



Venez visiter notre nouvelle concession À BOUCHERVILLE !

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

Tiguan 2018
TRENDLINE 2.0L AVEC TRACTION AVANT

Louez-le à partir de seulement
78$/sem.

Prix de détail
28 925$

2 550$ D'ACOMPTE
à un taux de 2,99% pour 60 mois

DUVAL VOLKSWAGEN
1301, rue Ampère, Boucherville 450 679-0890 duvalvolkswagen.com

Service DUVAL+ OUVERT JUSQU'À MINUIT

*Certaines conditions s'appliquent.

Volkswagen

51043

Gélinas ÉLECTRIQUE

Joyeux Noël
Bonne Année 2019

de la part de toute l'équipe de
Gélinas Électrique

Estimation gratuite
772, boul. Lionel-Boulet, Varennes Tél. : 450.652.5909

51100

Ils ont évolué dans l'une des régions les plus sèches au monde : dunes gigantesques et plateaux sablonneux perchés entre Pacifique et Cordillère des Andes », raconte-t-elle, récemment de retour.

« Je ne m'étais pas préparée spécifiquement pour cette épreuve qui m'a plongée directement dans une semaine d'inconnus. J'avais préféré faire de longues sorties en montagne, car c'est un environnement dans lequel je me sens bien et aussi pour m'habituer à porter 25 livres durant plusieurs heures. C'est plus une aventure et de l'exploration intérieure, une sorte de nouvelle expérience où la victoire n'est pas le but principal pour moi », relate l'athlète âgée de 41 ans.

« J'allais là parce que ça me faisait peur, et que je désirais sortir de ma zone de confort pour secouer mon quotidien. J'y allais pour le plaisir du défi, de la découverte, pour l'aventure et l'exploration intérieure. Je ne visais pas un podium. Pour moi franchir la ligne d'arrivée, peu importe le temps que tu as fait, c'est une victoire.»



Karine Cloutier a planté sa tente au cœur du désert pour courir une distance de 120 km en trois jours seulement. Une expérience d'endurance physique à la fois riche pour le mental.



L'épreuve s'est tenue dans le désert d'Ica, à 300 km au sud de Lima.

Karine espère pouvoir relever ce genre de défi sans limites d'âge. « Mon prochain objectif est le mont Rainier aux États-Unis, mais la liste de défis que je veux réaliser est longue. Les rêves sont une richesse, et je suis riche de rêves. Et je compte bien en réaliser plusieurs. Dans ce genre de défi, on rencontre des gens très inspirants. Dans le désert au Pérou, j'ai vu un homme de 70 ans dans la compétition. Il a fait le Marathon des Sables au Maroc 17 fois (250 km dans le désert) et compte à son actif des dizaines d'autres défis relevés, tous plus fous les uns que les autres. À 70 ans, je veux être comme lui. Pleine de vie, de rêves, de réalisations, sortir m'entrainer dehors beau temps, mauvais temps, sortir de ma zone de confort, pour demeurer dans une zone de magie, de développement, d'apprentissages.»





LE FILIPS

Condominiums locatifs

IMAGINEZ-VOUS ICI
DÈS JUILLET 2019 !

Boucherville à son meilleur

530 Rue François-V.-Mailhot
Boucherville (QC) J4B 7X2

450 640-3125 lefilips.com

51119

Reportage *publicitaire*

«Les petits formats» au Cadre du Village: des œuvres à mettre sous le sapin

L'exposition de fin d'année «Les petits formats» présentée au Cadre du Village réserve plein de surprises aux amateurs d'art qui souhaitent également offrir un cadeau de Noël qui sort de l'ordinaire et à petits prix.

Découvrez les dernières créations de Christine Girard, Stéphane Berthomet, Marie-Hélène Pierre, Johanne Pion, Denis Hunter, Suzanne Lord, Céline Laliberté, Sabrina Maisonneuve, Denis Desson Chiasson, Nathalie Bruggeman, Karine Kriin Belzile et Monique Dupuis. Ces artistes, dont dix sont de Boucherville, ont réalisé ces toiles de petits formats spécifiquement pour cette exposition qui se tient jusqu'au 22 décembre, au Cadre du Village, 121, rue de Muy, à Boucherville.

Après cette date, les œuvres pourront être vues au www.aucadreduvillage.com





Les artistes peintres réunis le soir du vernissage de «Les petits formats».

RE/MAX
Tranquilli-T 450-678-3150 Sécuri-T
RE/MAX PRIVILÈGE INC.
AGENCE IMMOBILIÈRE



Jean-Yves Pomerleau
Courtier immobilier
Cell. 514-943-0555

51020

Merci à ma nombreuse clientèle pour la confiance que vous me témoignez et ce depuis 1983 ! Conjointement avec vous, ce sera toujours un privilège de réaliser votre projet et à votre entière satisfaction.



PIERRE VERDON
Courtier immobilier agréé
RE/MAX SIGNATURE P.V.
Agence immobilière

RE/MAX

MIREILLE DEBIEN
Courtier immobilier
RE/MAX SIGNATURE INC.
Agence immobilière



450 449-4411

51002

Aucune occasion n'est plus propice que cette période des Fêtes pour vous dire combien nous apprécions sincèrement la confiance que vous nous avez témoignée. C'est dans cet esprit que nous vous souhaitons une année 2019 des plus profitables et que vos rêves les plus chers se réalisent.

71 pompiers honorés pour services distingués



L'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, Sylvie Parent, mairesse de Longueuil, Jean Melançon, directeur du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil, Pierre Jetté, représentant de la Ville de Brossard, Pierre Brodeur, maire de Saint-Lambert, Jean Martel, maire de Boucherville, Jacques Bédard, maire suppléant de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, et les pompiers récipiendaires d'une médaille.

Le 28 novembre dernier se tenait la cérémonie de remise des médailles pour les 20 et 30 ans de services distingués des pompiers de l'agglomération de Longueuil. C'est en présence du lieutenant-gouverneur du Québec, l'honorable Michel Doyon, de la mairesse de Longueuil, Sylvie Parent, ainsi que des maires et représentants des villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert que 71 pompiers du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SSIAL) ont été honorés au Centre Marcel-Dulude, à Saint-Bruno-de-Montarville.

C'est un total de 49 pompiers ayant cumulé 20 ans de service, et 22 autres qui en sont à 30 ans de loyaux services envers la communauté qui ont été accueillis sur la scène le mercredi 28 novembre. « Les pompiers œuvrent chaque jour à la sécurité et au mieux-être de la population. Ils assurent notre protection tout autant qu'ils contribuent au vivre ensemble de notre communauté. Tout comme moi, les 427 000 résidents de l'agglomération de Longueuil peuvent compter sur eux dans les situations les plus difficiles, ces situations où, bien souvent, leur écoute, leur altruisme et leur compréhension font toute la différence », a souligné la mairesse de Longueuil, Sylvie Parent.

Le maître de cérémonie et directeur du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil, Jean Melançon, a tenu à ajouter : « Je suis fier de leur rendre hommage pour la ténacité dont ils ont fait preuve tout au long de leur carrière et à souligner leur apport à la quiétude de tous les citoyens de l'agglomération. Félicitations à tous les récipiendaires! ».

La médaille

La médaille de pompiers pour services distingués a été créée le 29 août 1985 pour honorer les membres d'un service d'incendie canadien qui ont cumulé 20 ans de service, dont 10 ans au moins dans des fonctions qui comportent des risques potentiels, et qui travaillent depuis la création de la médaille ou après. Les services distingués se définissent par une conduite irréprochable et un travail effectué avec zèle et efficacité.



Josée Hamel
COURTIER IMMOBILIER
La référence d'une transaction en toute confiance!



VERCHÈRES — 239 900$



Vaste propriété offrant 3 à 4 chambres
2 salles de bains • Air climatisé murale
Belle cour intime avec aménagement paysager
Située à prox. de l'école primaires,
parcs, garderies et transports en commun.
Idéale jeune famille !
Centris # 20441105

CONTRECOEUR — NOUVEAUTÉ — 339 900$



Vaste propriété récente et bien entretenue
Fournaise à air pulsé • 3 + 2 chambres
2 salles de bains • Fenestration abondante
Cour intime + piscine hors-terre
Grand stationnement
À proximité des transports, services et garderies
Très belle maison qui mérite votre attention !

CALIXA-LAVALLÉE — 349 900$



Vaste propriété au cachet champêtre
4 à 5 chambres • 2 SDB • 2 airs climatisés murales
Située dans un rang paisible
À seulement 25 minutes de Montréal !
Un beau petit coin de paradis !
Centris # 11899503

CONTRECOEUR — 219 900$



Coquette propriété jumelée • Construction récente
Située sur un coin de rue • Secteur jeune famille
Planchers de lattes • 3 chambres • Verrière 4 saisons
Grande remise • Près des parcs et transport en commun
Coup de cœur assuré !
Centris # 112002715

RE/MAX SIGNATURE INC.
agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

B. 450 449.4411 • F. 450 449.9145
130, boul. de Mortagne, bur. 200
Boucherville, Québec J4B 5M7

C. 514 710.0065
immobilierjoseehamel@gmail.com
www.joseehamel.com

51094

RE/MAX ÉQUIPE MARTINE DESCHESNES



TOUT UN MONDE
DE PROPRIÉTÉS
AVEC L'ÉQUIPE M.D.
MARTINE DESCHESNES
VOTRE RÉFÉRENCE
SUR LA RIVE-SUD !
T 450 449 4411



Que la joie, les étincelles,
les rencontres et les émotions
du temps des fêtes
soient représentatives
de l'année à venir.

Toute l'équipe souffle,
dans vos foyers,
ses souhaits
les plus parfaits.

ST-HUBERT / **299 000$**



-Clé en main 2017-
1688 Soucy / **MLS 27659911**

BOUCHERVILLE / **384 900$**



-OPPORTUNITÉ UNIQUE-
1099 De Bellême / **MLS 9486089**

VARENNES / **575 000$**



-Cottage contemporain MAGNIFIQUE-
376 Du Parcours / **MLS 15221769**

BOUCHERVILLE / **679 000$**



-Harmonie : cottage lumineux 2011-
1110 Pierre-Mercure / **MLS 24642583**

BOUCHERVILLE / **779 000$**



-Parfaite pour une famille-
702 Charles-Goulet / **MLS 12670007**

BOUCHERVILLE / **799 000$**



-Spacieux cottage contemporain-
762 Wilfrid-Pelletier / **MLS 18931881**

RE/MAX SIGNATURE M•D.
AGENCE IMMOBILIÈRE, LICENCIÉ
INDÉPENDANT ET AUTONOME
DE RE/MAX SIGNATURE INC.

200-130, boulevard de Mortagne,
Boucherville (QC) J4B 5M7
martine.deschesnes@videotron.ca
MARTINEDESCHESNES.COM

51038

DODGE GRAND CARAVAN
SXT 2019
FULL STOW & GO

8 EN STOCK



PDSF 39 800$
-13 912$ de rabais
25 888$*

Modèle se aussi disponible À partir de
23 995$*

L'ÉVÉNEMENT
LE PARFAIT CADEAU DES FÊTES

BOXING DAY MAINTENANT

ALLEZ À BOUCHERVILLE CHRYSLER.CA

TOUT NOTRE INVENTAIRE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE AFFICHÉ SOUS LE PRIX DE LA FACTURE $$$

JEEP CHEROKEE TRAILHAWK 2019

- Apple car play
- Android auto
- Caméra de recul
- Sièges électriques



À partir de
29 995$*

RAM 2500 BLACK EDITION 2018
CUMMINS - DIESEL

- Groupe remorquage complet
- Ensemble tout terrain
- Volant et bancs chauffans
- Ensemble de luxe



Moteur diesel SANS FRAIS

PDSF 77 830$
-9 445$ de rabais
68 385$*

OBTENEZ JUSQU'À 1000$ EN BONI DES FÊTES +

Offre de financement à la loyauté sur modèles sélectionnés

1000$ DE BONI COMPTANT

RAM 1500 2018
SXT CREWCAB



#18242

PDSF 49 780$
-17 302$ de rabais
32 488$*



#19103

RAM 1500 SPORT 2019
NOUVELLE GÉNÉRATION

- Groupe remorquage complet
- Rapport de pont 3,92

PDSF 60 285$
-14 397$ de rabais
45 888$*

RAM 1500 2018
NIGHT EDITION

méga équipé

- Rambox
- Navigation
- Capot sport
- Volant chauffant



#18301

PDSF 67 950$
-22 062$ de rabais
45 888$*

Boucherville
CHRYSLER DODGE Jeep RAM FIAT

BOUCHERVILLECHRYSLER.CA

1561, AMPÈRE BOUCHERVILLE
(coin Montarville) Sortie 95, Autoroute 20

2e CHANCE AU CRÉDIT À PARTIR DE 5,99%

1 888 654-4883

La description et les photos réelles de chacun de nos véhicules en inventaire se retrouvent sur notre site bouchervillechrysler.ca

* Photos à titre indicatif, tous rabais Chrysler inclus. Vous devez être éligible. Voir détails en concession, taxes, immatriculation, assurances en sus. Sujet à l'approbation de crédit. **Sur achat et financement seulement.

51033